



I - C O N S R A P P O R T R S E 2 0 2 3



I-CONS RAPPORT RSE 2023



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE I-CONS | 5 |
| À PROPOS DE CE RAPPORT | 6 |
| I-CONS : L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES | 7 |
| LE PROFIL DE I-CONS | 8 |
| <ul style="list-style-type: none">1. Qui sommes-nous ?2. Notre évolution sur le marché du BTP au Sénégal3. Notre modèle d'affaire responsable4. Nos organes de Gouvernance | |
| LES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA FINANCIERS | 26 |
| LA STRATÉGIE RSE 2022-2024 | 30 |
| NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE | 38 |
| NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE RSE | 57 |
| LE TABLEAU DE CORCONDANCE DES INDICATEURS GRI 4 & ISO 26000 | 71 |



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Faire de I-CONS une entreprise de référence du secteur BTP au Sénégal à l'horizon 2025! », notre ambition affichée dès 2020 devient aujourd'hui une réalité grâce à l'amélioration continue de notre système de Gouvernance qui s'est doté depuis 2023 d'une triple certification ISO 9001 version 2015 (Qualité), 14001 version 2015 (Environnement) et 45001 version 2018 (Sécurité); Cette ambition se concrétise grâce surtout aux efforts réunis de nos collaborateurs qui sont au quotidien animés par un engagement commun de bâtir ensemble une entreprise responsable et durable.

Cet engagement s'est notamment renforcé en 2023 avec la mise en œuvre au sein de I-CONS d'une démarche RSE stratégique qui marque un jalon important de l'intégration du Développement Durable dans nos processus métiers et qui renforce notre capacité de dialogue avec nos parties prenantes clés. Le Comité Développement Durable et les outils de pilotage de la RSE qui y sont déployés ont ainsi permis à I-CONS d'initier plusieurs projets à fort impact sociétal et environnemental au plus grand profit des populations riveraines de nos chantiers, et de se voir décerner en 2023 par le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP Sénégal) le label RSE niveau 2** qui place I-CONS parmi l'élite des entreprises socialement responsables au Sénégal.

La publication de ce rapport RSE, établie selon les règles internationales de la RSE, est une première pour I-CONS. Il confirme l'engagement et le niveau de redevabilité et de transparence que s'est fixée la Direction Générale de l'entreprise conformément aux lignes directrices de la norme ISO 26000 version 2010 sur la RSE. Ce rapport qui couvre la période du 1er Janvier 2021 au 30 Décembre 2023 vise à faire savoir à nos parties prenantes ainsi qu'au grand public comment nous nous engageons pour maîtriser les risques extra financiers de notre activité et pour promouvoir le développement durable. Il permet de mettre en évidence ce que nous entreprenons pour assurer un mieux être de nos collaborateurs, réduire la quantité de déchets issus de nos activités, préserver la biodiversité autour de nos chantiers et favoriser l'emploi local. Il vise surtout à engager I-CONS dans un processus de publication régulière de ce rapport qui permettra à la Direction générale et aux collaborateurs de mieux mesurer les efforts déployés par I-CONS en matière de développement durable et de montrer ainsi la voie d'une transition à la fois environnementale et sociétale. Celle-ci passe par une poursuite de la transformation de l'entreprise, de ses services et savoir faire, avec une agilité et une vision long terme qui participent du succès et de la résilience de I-CONS.

Tous les efforts entrepris depuis 2020 sont animés par un engagement commun à bâtir un avenir où ceux qui travaillent avec nous et ceux qui vivent dans les collectivités où nous exerçons nos activités peuvent s'épanouir. Aussi, je tiens à remercier personnellement les collaborateurs, les partenaires et les collectivités territoriales qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, dont bon nombre d'entre eux entretiennent des relations de longue date avec I-CONS. Nous sommes déterminés à aller de l'avant ensemble dans un esprit de respect, d'amélioration et de responsabilisation.

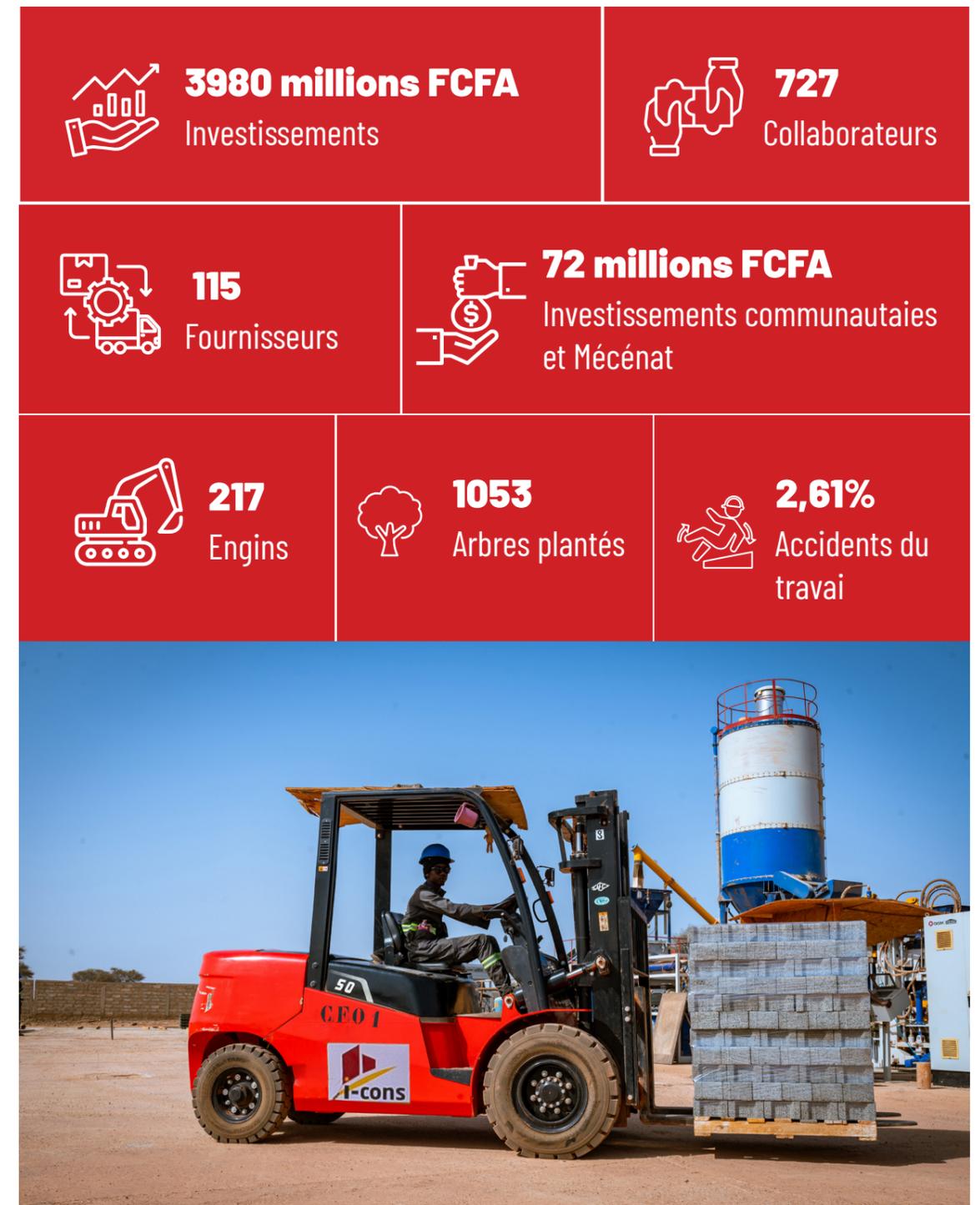
Tamsir AGNE
Directeur Général de I-CONS

À PROPOS DE CE RAPPORT

Tous les trois (3) ans, nous prévoyons de publier nos informations de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Le présent document et les informations concernent les activités de I-CONS au Sénégal du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023. Il a été réalisé en s'inspirant de la dernière génération des lignes directrices relatives au management et au reporting de la Global Reporting Initiative (GRI). Il s'agit d'une initiative internationale et multipartite dont la mission est le développement d'indicateurs mondialement utilisables, rendant compte des performances économiques, sociales et environnementales des entreprises. Les lignes directrices proposent des principes à suivre pour aider les organisations à fournir une présentation équilibrée et raisonnable de leurs performances économique, environnementale et sociale.

| Indicateur | Élément d'information demandé | Explications/Références |
|------------|--|---|
| 102 1 | Nom de l'Organisation | I-CONS |
| 102 3 | Lieu géographique du siège | Le siège de I-CONS est situé à Dakar, capitale du Sénégal. |
| 102 4 | Lieu géographique des sites d'activité | Les zones d'intervention de I-CONS sont situées dans et autour de chantiers de construction d'infrastructures implantés sur l'ensemble du territoire sénégalais |
| 102 5 | Capital et forme juridique | Société anonyme au Capital de 300 millions de Fcfa |
| 102 45 | Entité incluse dans les états financiers | I-CONS |
| 102 50 | Période de reporting | 2021 2022 2023 (du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre) |
| 102 51 | Date du rapport le plus récent | Premier rapport |
| 102 52 | Cycle de reporting | Tous les trois (3) ans |
| 102 53 | Point de contact pour les questions relatives au rapport | Alsane Sow - Directeur Qualité, Sécurité, Environnement et Développement Durable |
| 102 55 | Index du contenu GRI | L'index du contenu GRI se trouve à la page 57 du rapport 2023 de I-CONS |
| 102 56 | Vérification externe du rapport | Il n'a pas été fait recours à une vérification externe des données |

I-CONS: L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



LE PROFIL DE I-CONS :

1. QUI SOMMES NOUS ?



CRÉATION : 2009



EXPÉRIENCE : 15 ANS



SECTEURS D'EXPERTISE : 7



LES GRANDES DATES DE I-CONS :

L'histoire de I-CONS est celle d'une entreprise Sénégalaise fondée en 2009 par deux (2) ingénieurs en génie civil : MM. Tamsir AGNE et Abdoul Aziz AGNE.

M. Tamsir AGNE, Directeur Général, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale des TPE de Lyon obtenu en 1991 ainsi que d'un MBA de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) obtenu en 2010. Ses principaux domaines de compétence sont notamment les travaux routiers et les ouvrages d'art. Il est riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans dans les entreprises de BTP au Sénégal et en Europe.

M. Abdoul Aziz AGNE, Directeur Général adjoint, est titulaire du diplôme d'ingénieur en génie civil de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (ESP) obtenu en 2002 ainsi que d'un diplôme du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) obtenu en 2006. Ses domaines de compétence sont les travaux routiers, les travaux de BTP et le management de projets.

Le 22 février 2012, le capital social est passé de cinq (5) à dix (10) millions de Fcfa. Avec ce nouveau capital, I-CONS est devenue une Société Anonyme (SA).

En mars 2012, il est procédé à une augmentation du capital afin de le porter à cent (100) millions de F CFA. Cette augmentation marque l'entrée dans le capital de I-CONS de M. Baidy Elfeki AGNE en qualité de président du conseil d'administration. Pour rappel M. Baidy AGNE est également le Président du Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP).

Le conseil d'administration a initié la **15 Mai 2019** une nouvelle augmentation du capital qui passe ainsi de cent (100) millions de Fcfa à trois cent (300) Millions de Fcfa.

I-CONS est aujourd'hui une entreprise de construction de référence au Sénégal tant dans le domaine du Bâtiment que dans les Travaux Publics (BTP). Entreprise sénégalaise au statut de Société anonyme, dotée d'un capital social de trois cent (300) millions de francs CFA, I-CONS est une entreprise de confiance, reconnue par ses clients et ses partenaires, présente à travers des chantiers qui couvrent l'ensemble du territoire sénégalais. Il s'appuie sur le savoir faire de ses collaborateurs et sur la diversité de ses activités pour fournir des solutions qui répondent aux besoins du marché sénégalais dans les sous secteurs du BTP suivants :

Routes et pistes

Construire, Rénover, Entretien des routes et pistes du Sénégal font partie de la mission de I-CONS ; celle-ci s'inscrit comme une réponse aux Politiques publiques, en soutien aux objectifs de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) et des différents programmes mis en oeuvre par l'Etat du Sénégal pour faciliter l'accès à la mobilité urbaine et rurale : Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLE), le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), etc...



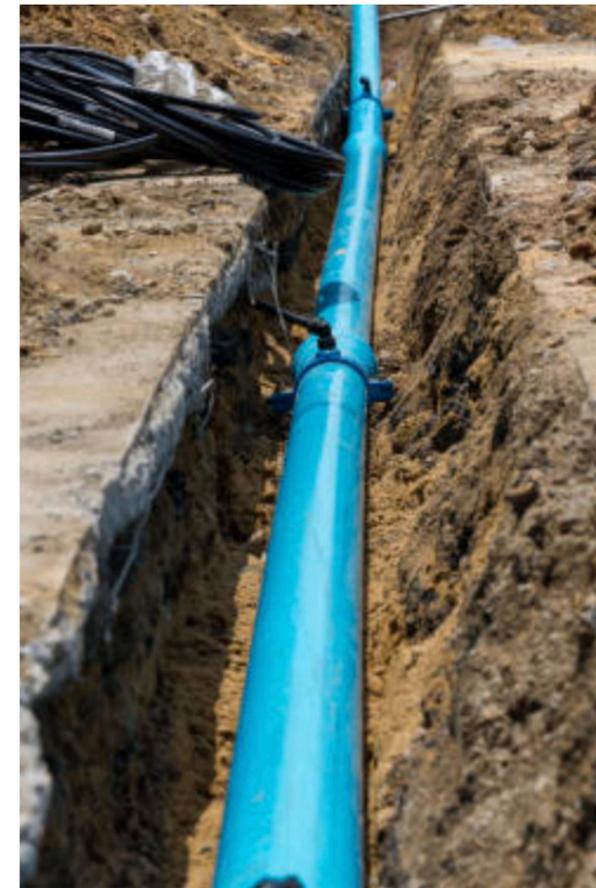
Bâtiments

La construction de bâtiment est également notre coeur de métier. A l'écoute de ses clients et développant en permanence ses différentes expertises, I-CONS conçoit, réalise ou réhabilite avec le plus grand soin des bâtiments professionnels et commerciaux.

Pour ce faire I-CONS met à disposition ses compétences approfondies dans la construction de bâtiments, notamment de gros œuvre et de second œuvre. L'élaboration des projets passe de la conception à la réalisation des travaux, tout en prenant en compte les normes de construction en vigueur, la sécurité des personnes et de leurs biens ainsi que la solidité des ouvrages.

Electrification :

A travers son département dédié, I-CONS entend jouer un rôle majeur dans l'électrification du Sénégal en devenant à terme un leader dans la construction et l'équipement de postes de transformateurs HTA, la construction de lignes électriques HTA-BT, l'électrification rurale, le câblage ainsi que l'électrification pour les bâtiments. Le I-CONS s'évertue ainsi à répondre aux besoins de sa clientèle en apportant des solutions variées, sur mesure et adaptées à la demande sur l'ensemble des infrastructures de production, de transport et de consommation électrique.



Hydraulique

L'alimentation en eau potable, l'assainissement liquide, les aménagements hydro agricoles et services constituent les domaines d'actions de ce département.

Eau :

L'expertise en travaux d'alimentation en eau permet à I-CONS d'accompagner ses clients pour assurer à la population sénégalaise un accès à l'eau potable sur tout le territoire, conformément à la lettre de politique sectorielle 2026-2025 du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal et aux objectifs de Développement Durable (ODD 6) des Nations Unies.

Assainissement :

Appuyant l'Etat du Sénégal et ses partenaires dans la promotion d'une manière durable et équitable de l'accès universel à des services d'assainissement adéquats, I-CONS exécute pour le compte de ses clients publics et privés divers travaux d'assainissement en lien avec les réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales ainsi que des travaux de construction d'ouvrages de drainage de ces eaux.

Agriculture :

L'offre de I-CONS réalise enfin dans le domaine agricole des travaux d'aménagement de périmètres irrigués par la pose de conduite d'adduction, de distribution d'eau ainsi que la réalisation de canaux.

NOTRE ORGANISATION VISION, MISSION, VALEURS

Notre vision : Être une entreprise de BTP de référence qui accompagne le mieux être des populations sénégalaises

Notre mission : Mener à terme, grâce à l'aptitude et l'expertise de nos collaborateurs, des projets de construction de toutes envergures qui répondent à la pleine satisfaction des exigences de nos clients

Nos valeurs : les valeurs de Responsabilité, Ethique, Social & Sociétal, Performance, Écologie, Conformité, Travail. À l'échelle A l'échelle de l'entreprise, nous avons défini ensemble la manière dont nous voulons vivre chaque valeur.



R E S P E C T



Responsabilité

Nous Pratiquons un comportement respectueux dans nos relations d'affaires, nos opérations et les relations entre collaborateurs.



Éthique

Nous réalisons nos activités de manière honnête, professionnelle, juste et intègre



Social & Sociétal

Nous priorisons le bien être de nos parties intéressées dans toute notre chaîne de valeur



Performance

Nous atteignons des résultats supérieurs aux attentes de nos clients par la compétence, la rigueur, l'efficacité et l'amélioration continue



Écologie

Nous sommes une entreprise éco responsable et nous gérons les impacts environnementaux liés à nos activités dans une perspective de cycle de vie



Conformité

Nous fournissons des produits et services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables.



Travail

Nous en faisons notre combat de tous les jours avec détermination, abnégation et endurance

NOTRE RECONNAISSANCE RSE

En matière de Gouvernance QSE :

En 2023, I-CONS a obtenu une triple reconnaissance ISO de son système de management de la Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) décernée par l'organisme certificateur de réputation internationale SGS (Société Générale de Surveillance).



Qu'est ce que la certification QSE :

L'ensemble des opérations de I-CONS bénéficie d'une triple certification : ISO 9001 :2015 , ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018.

La certification ISO 9001 : 2015 atteste de la mise en place d'un système de management de la qualité doté d'une aptitude à fournir régulièrement un produit conforme aux exigences du client.

La certification ISO 45001 : 2018, quant à elle, donne l'assurance aux travailleurs et aux parties intéressées qu'un système efficace de management de la santé et de la sécurité au travail est en place.

Troisième certification , particulièrement intéressante dans le domaine du Bâtiment Travaux Publics (BTP), ISO 14001, garantit la mise en place d'un système de management pour protéger l'environnement et répondre à l'évolution des conditions environnementales en tenant compte des conditions socio-économique.

Avec cette triple certification, I-CONS affirme son respect de normes strictes en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail, et de management de la qualité.

En matière de Développement Durable :

En 2022, notre engagement en faveur de l'environnement et de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) a été reconnu par le Patronat sénégalais (Conseil National du Patronat du Sénégal), qui a décerné lors des Assises de l'Entreprise I-CONS le Label RSE CNP Niveau 1* Fondation (2022) et le Label RSE CNP Niveau 2** Maturité (2023).

Qu'est ce que le Label RSE CNP

Le Label RSE CNP est une initiative du Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) en faveur de la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal. Partant du double constat :

- Qu'un Développement Durable (DD) du Sénégal ne peut être effectif sans l'élargissement d'un tissu d'entreprises prenant davantage en compte dans leur système de management les dimensions environnementales et sociétales,
- Et qu'encore très peu d'entreprises se sont réellement appropriées les notions et pratiques de Gouvernance RSE par manque de connaissances sur la RSE, de compréhension des enjeux du DD au regard de la RSE et de visibilité sur les quelques pratiques RSE existantes.

Le CNP a décidé en 2022, avec le soutien du Cabinet CFPMI / RSE Senegal, de concevoir à l'intention des entreprises membres de l'Organisation cet outil de promotion sur la RSE adapté aux réalités locales de l'écosystème économique et social du Sénégal : Il s'agit du Label RSE CNP décerné chaque année par le CNP et distinguant des entreprises qui répondent à des critères d'exigences en matière de Gouvernance RSE (formation du personnel et reporting public RSE) et de soutien à des projets structurants de développement communautaire ayant des impacts significatifs sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Avec le Label RSE CNP Niveau 1* (Fondation),

I-CONS confirme son engagement dans une Gouvernance responsable : Il s'agit de la catégorie d'entreprises qui posent, par des actes de formation en RSE&DD, la FONDATION de leur système de Gouvernance RSE. Les entreprises sont invitées, à ce niveau, à justifier que lesdits actes de formation ont permis (ou vont permettre dans le courant de l'année) à la Direction Générale de disposer des outils de pilotage et déploiement de la RSE (diagnostic RSE, cartographie des parties prenantes, matérialité RSE, plan d'actions RSE, comité RSE, etc.).



Avec le Label RSE CNP Niveau 2 (Maturité),** I-CONS confirme son engagement en faveur du Développement Durable : Il s'agit à ce stade de distinguer le niveau de MATURITE du système de Gouvernance RSE de l'entreprise au regard de sa contribution aux ODD.

Les entreprises répondant aux critères du Label RSE Niveau 1* peuvent souscrire au Label RSE Niveau 2* en justifiant, à travers un formulaire, l'existence d'un cadre logique d'au moins un projet structurant RSE ayant un impact significatif sur l'Environnement et/ou sur des populations sénégalaises.

Les actions ponctuelles des entreprises sous forme de journées d'actions, dons dans le cadre du mécénat, etc... n'étant pas éligibles, il est recommandé, pour démultiplier l'impact, de présenter des projets suscitant des partenariats techniques, financiers et/ou institutionnels privé privé ou privé public.



Trophée Label RSE CNP Niveau 2** remis au DG de I-CONS par M. Amadou BA, Premier Ministre du Sénégal Février 2023

Avec la publication du présent rapport RSE, I-CONS vise en 2024 le Label RSE CNP Niveau 3*** (Excellence) :

Il s'agit de la catégorie des entreprises atteignant un niveau d'EXCELLENCE de leur système de Gouvernance RSE grâce notamment à leurs pratiques de transparence et redevabilité justifiées par l'existence d'un rapport RSE rédigé selon les normes internationales et rendu public.

Lesdites entreprises doivent également répondre aux exigences précédentes du Label RSE CNP Niveau 1 & 2

2. NOTRE ÉVOLUTION SUR LE MARCHÉ DU BTP AU SÉNÉGAL

Portée par sa croissance démographique et des projets d'infrastructures à fort impact sur le développement socioéconomique, le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au Sénégal devrait poursuivre son excellente dynamique. De ce fait, ce secteur occupe une place prépondérante dans l'économie sénégalaise du fait de sa part dans le PIB et du nombre important de ses acteurs. Les activités des BTP sont principalement la conception, la construction, la rénovation, la réhabilitation, l'entretien, le démantèlement et la dépollution des ouvrages publics et privés. L'offre sur le marché du BTP est couverte par des sociétés qui sont réparties en deux catégories, à savoir les grandes entreprises s'affairant, notamment, dans le gros œuvre et les petites et moyennes structures assurant la sous-traitance et le second œuvre.

I-CONS est dans la catégorie des grandes entreprises. Au fur et à mesure de son développement, elle a répondu à des marchés publics en tant qu'entreprise de premier rang. Elle répond aujourd'hui en direct à des appels d'offres de marchés nationaux et sous-régionaux.

Le marché des routes et pistes

Pour doter le Sénégal d'infrastructures routières structurantes aux meilleurs standards, le Gouvernement du Sénégal met en œuvre des projets importants à travers le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement. A ce titre, l'Agence nationale en charge des Travaux Routiers (AGEROUTE) qui pilote une bonne partie de ces projets joue un rôle capital dans le renforcement des infrastructures routières sur l'ensemble du territoire national.

I-CONS est un des partenaires de l'AGEROUTE mais également de plusieurs autres programmes mis en place par l'État du Sénégal et ses partenaires pour réduire la pauvreté des populations sénégalaises : PROMOVILLE, PUDC, etc...



LISTE DES OUVRAGES LIVRÉS SUR LA PÉRIODE 2021 2023

CHANTIERS 2022 2024 DÉJÀ ACQUIS

| Date lancement | Intitulé | Description | Linéaire Km | lieu | | en cours (x) |
|----------------|---|--|-------------|-------|---|--------------|
| | | | | Dakar | Hors Dakar | |
| 2023 | Travaux de Construction de la route Malem Hodar | Construction d'une route revetue | | | malem hodar | X |
| 2023 | Construction de 119 Km de Pistes Tamba Kaffrine | Construction de Pistes de desenclavement | | | Tamba Kaffrine | X |
| | Travaux de Mise à Niveau Du Réseau Routier Classe De Dakar Gestion 2023 | Entretien du Réseau Routier à Dakar | | Dakar | | X |
| 2023 | Programme de Modernisation des Villes de Kedougou et Oussouye:Lot 2 Oussouye | voirie interieure Oussouye en pavés | | | Oussouye | X |
| 2022 | Travaux d'Aménagement de la Boucle du Fouladou section Dabo Fafacourou Medina Yoro Foulah Pata d'environ 102,5LOT2Medina Yoro Foulah Pata 34 km | Construction d'une route revetue | | | kolda | X |
| 2022 | Travaux de Construction de la route kolda salikegne et voirie interne kolda | Construction d'une route revetue et voirie interieure de Kolda | | | kolda | X |
| 2020 | Travaux pluriannuels d'entretien des routes non revêtues dans les Régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou (PERA 2018 2019 2020) | Entretien des routes revetues à Kolda et Sédhiou | | | kolda | fini |
| 2020 | TRAVAUX DE MODERNISATION DES VILLES DU SENEGAL SECTION MEDINA GOUNASS | Construction d'une route revetue | | | Medina Gounass(cité religieuse) | fini |
| 2019 | Construction de Pistes Rurales dans le Cadre Du PUDC dans les Régions Kaolack,Fatick,Kaffrine,Thies,Diourbel et Kolda | Construction de Pistes de desenclavement | | | Kaolack,Kaffrine, Fatick,Kolda ,Thies et Diourbel | fini |



QUEST

Région de Dakar
• Pikine (Mbao):

CENTRE

Région de Kaffrine Birkilane (Ségré Gatta) Koungeul (Missirah Wadène) Malem Hodar (Ndioum Guenth, Sagna) Région de Kaffrine Foundioune (Passy, Niassène, Keur Massamba Gueye, Saloum Diané, Niour Alassane Tall)

SUD EST

Région de Tambacounda • Koumpentou (Méréto, Sillamé, Kouthiaba) Bakel (Bakel, Mouderi) • Sédhiou (Djirédji) Région de Kolda Kolda (Kolda, Dioulacolon, Guiro Yéro Bocar) Médina Yoro Foulah (Médina Yoro Fou lah, Pata, Niaming, Kéréwane) Vélingara (Saré Coly Salé, Bonkonton, Wassadou, Diaobé Kaben-dou) Vélingara (Vélingara, Paroumba, Pakour)

Outre les marchés de l'Etat qui constituent jusqu'à 2023 une part essentielle de son marché, I-CONS a l'ambition de développer son portefeuille clients en ciblant les entreprises du secteur privé ayant un lien avec des secteurs porteurs des politiques publiques : industries extractives, agricoles et agroalimentaire, exploitation d'infrastructures de mobilité .

Le marché de l'immobilier

I-CONS bénéficie d'un excellent positionnement et d'un fort potentiel de croissance durable et rentable face à la forte demande d'immobilier au Sénégal et de services de construction qui offrent à I-CONS des opportunités attractives.

Le chiffre d'affaires lié aux activités de I-CONS continue de progresser porté par la bonne performance du segment «Construction Routes et Pistes».

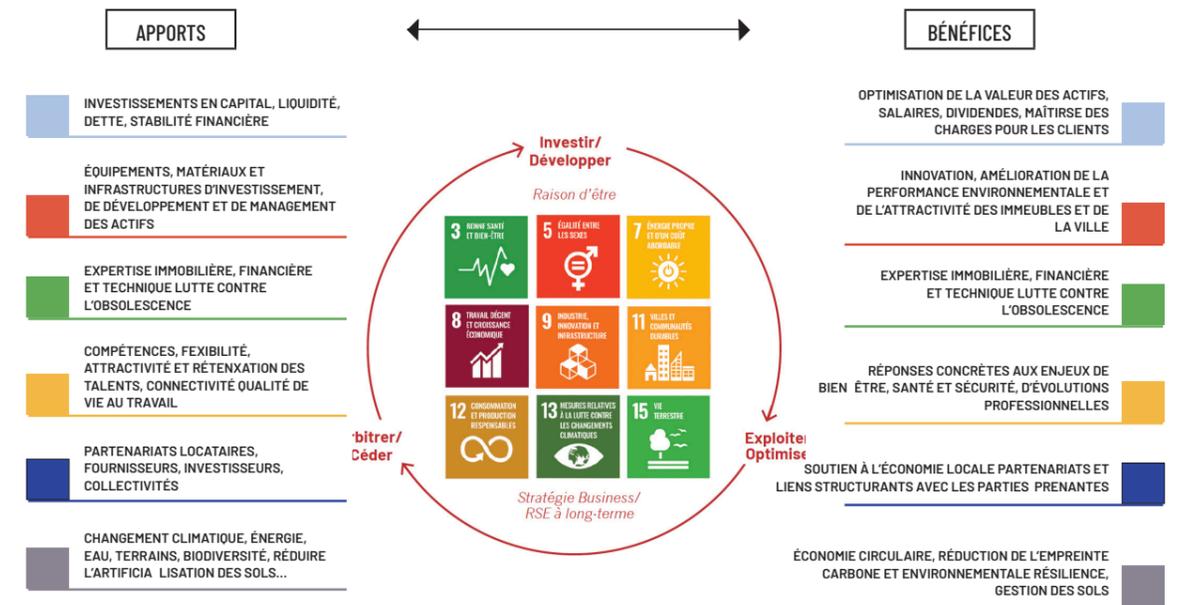
3 NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE RESPONSABLE

Notre mission : Mener à terme, grâce à l'aptitude et l'expertise de nos collaborateurs, des projets de construction de toutes envergures qui répondent à la pleine satisfaction des exigences de nos clients.



Notre stratégie RSE :

Le modèle d'affaires de I-CONS est créateur de valeur. Profitable aussi à ses parties prenantes, cette création du modèle d'affaires est responsable et s'inscrit dans la durée. Les indicateurs financiers et extra financiers font l'objet d'un suivi attentif et régulier, afin d'optimiser les bénéfices tirés des cinq types de capitaux et assurer ainsi la pérennité du modèle d'affaires de I-CONS.



4. NOS ORGANES DE GOUVERNANCE

Les engagements RSE impliquent tous les niveaux de gouvernance de I-CONS, des collaborateurs au Comité de direction, des opérationnels aux fonctions de contrôle jusqu'au Conseil d'administration.

Conseil d'administration



M. Baïdy AGNE
Président du Conseil d'Administration
 Nationalité : Sénégalaise
 Ancienneté au CA : 12 ans
 Autre fonction exercée : Président du Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP)



M. Tamsir AGNE
Administrateur
 Nationalité : Sénégalaise
 Ancienneté au CA : 15 ans
 Autre fonction exercée : Directeur Général de I-CONS



M. Abdoul Aziz AGNE
Administrateur
 Nationalité : Sénégalaise
 Ancienneté au CA : 15 ans
 Autre fonction exercée : Directeur Général adjoint de I-CONS



QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES DES ADMINISTRATEURS:

Qualifications et expériences professionnelles des administrateurs:

Les administrateurs constituent pour I-CONS un socle de compétences et d'expertises partagées. Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de I-CONS. Ils apportent au Conseil d'Administration :

- Qualité de jugement
- Éthique
- Souci de l'intérêt de l'entreprise
- Vision stratégique
- Sens de l'innovation et dimension entrepreneuriale
- Ouverture internationale
- Expérience du fonctionnement des instances de gouvernance
- Compétences en lien avec la stratégie et les objectifs de développement de I-CONS

Les administrateurs de I-CONS sont complémentaires du fait de leurs différentes expériences professionnelles et de leurs engagements.

Organigramme



LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction de I-CONS est composé du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint et des directeurs. Le Comité de direction se réunit tous les 15 jours et aussi souvent que l'intérêt de l'entreprise le nécessite.



 **Amadou Kane DIA**
Directeur administratif et financier



 **Jamal EL RHIOUANE**
Directeur Technique



 **Hamady THIAM**
Directeur Parc & Matériel



 **Alsane SOW**
Directeur QSE & DD



 **Boubacar DJIBA**
Directeur Capital Humain

LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux de I-CONS sont pris en charge par tous les métiers. Le suivi et l'animation des actions sont portées au niveau de I-CONS par un Comité de Développement Durable présidé par le Directeur Général et dont le secrétariat est assuré par la Direction de développement durable.

Justification de la création de cet organe de pilotage de la RSE : Comme l'en attestent les politiques publiques et le Plan National d'Aménagement et de Développement du Territoire (PNADT), le développement durable est, aujourd'hui, une des préoccupations majeures de la société sénégalaise et est ainsi devenu un des éléments incontournables des activités de développement et des choix stratégiques des entreprises. I-CONS n'échappe pas à cette règle. En effet, les perspectives de croissance des secteurs dans lesquels évoluent I-CONS sont toujours importantes avec une empreinte croissante de l'impact social et environnemental et des conséquences tant en interne, par rapport à ses métiers qu'en externe au niveau des Parties prenantes clés (populations issues des Collectivités territoriales impactées, etc...). Dans un tel contexte, la prise en compte par I-CONS des impacts environnementaux et des enjeux de Développement Durable, à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD), apparaît comme un enjeu primordial dans la définition de sa stratégie de développement au Sénégal.

Afin de répondre à cet enjeu, décision a été prise par la Direction Générale de I-CONS, au mois de Mars 2022, d'installer un comité de Développement Durable dont le but est d'assurer un pilotage adéquat de la stratégie de Développement Durable à travers une cohérence et une coordination d'initiatives répondant à des enjeux environnementaux et de Développement Durable partagés, dans le cadre d'un Dialogue Parties Prenantes, avec les acteurs clés de l'écosystème de I-CONS (voir analyse de matérialité : cartographies de parties prenantes et matrice des enjeux RSE&DD).

ARTICLE PREMIER : Il est créé au sein de I-CONS un Comité de Développement Durable.

ARTICLE 02 : Ce Comité a pour objectif de mieux piloter l'engagement et les actions initiées par I-CONS en faveur d'un développement responsable et durable, et de renforcer ainsi leur contribution sociétale. En tant qu'espace d'informations et de partage d'expériences, le Comité a également pour mission de :

- S'assurer du bon niveau d'engagement de I-CONS en matière de conformité extra financière (social, environnemental, sociétal versus économique), d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale ;
- Examiner les politiques, référentiels et chartes relatifs aux sujets précités ;
- Promouvoir l'Éthique et la Responsabilité sociétale au sein de I-CONS et auprès des Parties Prenantes clés ;
- Anticiper et suivre les nouveaux enjeux, les évolutions réglementaires et les meilleures pratiques en matière de RSE, ainsi que les attentes des différentes parties prenantes (collaborateurs, clients, partenaires, actionnaires...) ; et proposer, dans la continuité, les évolutions nécessaires ou souhaitables ;
- Coordonner les actions, notamment de sensibilisation, de formation et de communication, interne et externe, en appui de la stratégie RSE et Développement Durable ;
- Encourager l'implication des collaborateurs dans les initiatives de Développement Durable en cohérence avec la stratégie de I-CONS ;
- Mesurer et rendre compte de la performance et de l'impact sociétal de l'activité RSE de I-CONS ;
- Organiser les rencontres de Dialogue avec les acteurs clés de l'Écosystème de I-CONS au Sénégal.

ARTICLE 03 : Le Comité est composé de membres représentant chaque direction fonctionnelle de I-CONS, selon la liste ci jointe annexée et réactualisée chaque année.

ARTICLE 04 : La présidence du Comité est assurée par le Directeur Général de I-CONS et en son absence par son représentant désigné.

Le Président peut décider d'inviter à des séances toute personne de son choix.

ARTICLE 05 : Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction QSE & DD..

ARTICLE 06 : Le Comité se réunit tous les six (06) mois sur convocation de son Président, ou à chaque fois que de besoin.

ARTICLE 07 : Les règles d'organisation et de fonctionnement dudit comité seront définies après son installation, sur proposition de son Président.

ARTICLE 08 : La présente décision d'installation du Comité sera communiquée partout où besoin sera.

LES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA FINANCIERS DE SA STRATÉGIE 2022 - 2024

I-CONS place sa responsabilité sociétale d'entreprise au cœur de sa raison d'être et de sa stratégie. Il a la conviction que les entreprises ont un rôle déterminant à jouer et une responsabilité à tenir pour contribuer entre autres à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies (ONU). Il se doit de respecter des règles en matière environnementale et sociétale de plus en plus contraignantes. Il prend par ailleurs des engagements volontaires plus ambitieux qu'il doit également respecter. Malgré l'importance accordée à la RSE, I-CONS n'est pas à l'abri d'incidents ayant un impact grave sur l'environnement, ni de pratiques impactant les libertés fondamentales des salariés ou des tiers (clients, fournisseurs, sous traitants, public, etc.), ces incidents pouvant entraîner des coûts et un impact médiatique négatif.

LISTE DES IMPACTS CLASSIQUES D'UN CHANTIER DE CONSTRUCTION OPÉRÉ PAR I-CONS :

- les émissions de poussières et les pollutions atmosphériques affectant la qualité de l'air (santé des riverains et des salariés).
- les nuisances acoustiques liées à la circulation des engins de chantier (augmentation de la mortalité par collision) et à l'utilisation des explosifs sur certains passages rocheux ;
- les risques de contamination des sols et des ressources hydriques liés aux accidents probables avec des produits dangereux utilisés
- le risque de perte du couvert végétal (abattage des arbres) et de dégradation de sols suite à l'exploitation des carrières et à l'installation des chantiers.
- le risque d'incendie.
- les risques de pollution de ces milieux due aux rejets d'eaux usées et de déchets solides chantiers (logements et bureaux).
- l'impact visuel des chantiers et des bases vie.

En tant qu'entreprise évoluant dans le secteur de la Construction et plus précisément du sous secteur Bâtiment Travaux Publics (BTP), I-CONS est confronté dans ses opérations à de nombreux risques financiers et extra financiers. Ce chapitre fait un focus sur quelques risques extrafinanciers clés qui vont davantage orienter les axes d'intervention de I-CONS en matière de RSE ces prochaines années :

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE : L'ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ

I-CONS veille à promouvoir davantage l'éthique et la conformité comme une valeur fondamentale dans l'exercice de ses activités.

I-CONS opère au Sénégal dans un marché du BTP qui est régi par un Code des marchés publics de plus en plus exigeant sur les questions d'Éthique des affaires et qui enregistre de donneurs d'ordre de plus en plus vigilants sur le respect de la lutte contre la corruption et la concussion, notamment les entreprises multinationales et les bailleurs de fonds internationaux. Il ne peut être non plus à l'abri d'un non respect de ses engagements éthiques, qu'il soit direct par ses collaborateurs, ou indirect sur sa chaîne d'approvisionnement, par ses fournisseurs et sous traitants. Par ailleurs, les populations sénégalaises expriment des attentes accrues vis à vis des entreprises en matière d'intégrité et de transparence par rapport aux impacts générés par leurs activités. De tels manquements à ses engagements ou l'absence de réponse aux nouvelles questions éthiques pourraient avoir un impact négatif sur la réputation de I-CONS et l'exposer à des sanctions pénales ou administratives.

I-CONS s'est déjà doté en 2020 d'un Code de conduite Environnemental, Social, Hygiène et Sécurité (ESHS). Mais afin de renforcer la promotion de l'éthique tant en interne de I-CONS que dans le pays, un nouveau chantier englobant l'élaboration d'une Charte éthique, la formation spécifique des équipes dirigeantes sur ladite Charte, le dialogue régulier avec les parties prenantes et la mise en place de groupes de travail interne va être lancé pour renforcer la prise en compte de l'Éthique dans la politique de I-CONS.



SOCIAL : SÉCURITÉ / ZÉRO INCIDENT DU TRAVAIL

Les risques liés à la santé et à la sécurité des personnes sont inhérents à tout chantier de construction. Ces risques peuvent être aggravés en cas de recours de personnel sous traitants.

I-CONS est très vigilant quant au respect des réglementations relatives à la santé des populations riveraines des chantiers ainsi qu'à la santé au travail de ses collaborateurs.

«Agir de façon responsable afin de bâtir un milieu de travail sûr est l'engagement que se sont fixés les dirigeants de I-CONS à la suite de l'obtention de la certification ISO 45001. La santé et la sécurité du personnel est considéré comme notre principale priorité. En tant qu'employeur, nous sommes responsables de veiller à garantir un milieu de travail sécuritaire et sain pour tous les collaborateurs et les prestataires intervenant sur nos chantiers, et nous le faisons en :

- Respectant les lois, les règlements et les politiques internes en matière de santé et de sécurité, en nous basant sur les meilleures pratiques internationales, notamment le norme ISO 45001.
- Établissant des objectifs de rendement en matière de santé et de sécurité et en communiquant nos résultats de manière transparente.
- Améliorant continuellement nos méthodes, en nous tenant au courant des nouveaux risques professionnels et en empêchant, en gérant et en contrôlant adéquatement toute situation d'urgence.

La formation et le coaching axés sur la prévention et la responsabilisation des collaborateurs par rapport à leur propre santé et sécurité et celles de leurs collègues sont les actions fortes qui seront déroulées dans le cadre de la stratégie RSE, conformément aux exigences de la norme ISO 45001.

ENVIRONNEMENT : LA GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER ET LE RISQUE CLIMAT

En ce qui concerne l'Environnement, le risque principal de I-CONS est relatif à la pollution environnementale (déchets, eau, etc...) et des riverains (pollution sonore, qualité de l'air, rejet de l'eau, etc...).

Ce risque est traité par la Certification ISO 14001 qui atteste de l'existence d'un système de management environnemental au niveau de I-CONS.

I-CONS a une politique de prévention des risques liés à l'état du sol. Celle-ci consiste à procéder, dès qu'il s'installe sur un chantier ou réfectionne un bâtiment, à une étude de la qualité et de la pollution du sol, du sous sol et de l'existant.



LA GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIERS

I-CONS fait de l'économie circulaire un axe majeur de sa stratégie RSE pour lutter contre l'épuisement des ressources et intégrer durablement ses activités dans l'environnement.

Il s'est engagé à progresser dans la transition vers une économie circulaire, considérant que c'est l'un des objectifs en faveur du développement durable.

En effet, le milieu du BTP a un impact non négligeable sur l'environnement et il y a un besoin de stabiliser l'approvisionnement en matériaux, pour répondre à une très forte demande. La valorisation des déchets à travers leur réemploi ou leur recyclage constitue la solution. En effet, ce qui est déchet un jour, peut devenir matière première demain.

De par son activité, I-CONS produit en grande majorité des déchets inertes (ex. : béton, tuiles, ciment, gravats, sable, terre et cailloux non pollués, verre), des déchets non dangereux non inertes (bois, plastique, métaux, déchets verts, isolants) et des déchets dangereux (terre et eau polluée, emballages souillés, huiles, solvants, lampes, piles et accumulateurs, amiante)

Selon le Code de l'environnement du Sénégal, le producteur de déchets de chantier est responsable de leur collecte, leur stockage et leur traitement jusqu'à leur valorisation finale. S'il fait appel à un tiers pour en assurer la gestion, il devra contrôler que celui-ci respecte bien la réglementation et qu'il dispose des autorisations de la Direction de l'Environnement nécessaires dans certains cas (transport de déchets dangereux par exemple).

La politique déployée par I-CONS en matière de gestion des déchets concerne toutes ses activités. Elle se déploie selon les principes suivants :

- Oeuvrer, suivant les exigences de la norme ISO 14001 dont I-CONS est certifié, pour l'amélioration continue de la connaissance de nos chantiers et de notre conformité ;
- Réduire la production de déchets dans l'ensemble des processus d'exploitation et valoriser les produits en fin de vie, notamment par la recherche de filières adaptées ou la contribution à l'émergence de nouvelles filières.

LES ÉMISSIONS DE CO2 (CLIMAT)

Les processus de production et de construction liés aux activités de I-CONS entraînent des émissions importantes de gaz à effet de serre. Dans un contexte de profondes mutations de l'économie mondiale et du Sénégal, notamment dans le cadre de l'objectif de limitation de l'augmentation de la température en deçà de 2°C d'ici 2100, I-CONS est également exposé à des risques relatifs aux conséquences d'une transition vers un modèle économique plus sobre en carbone. Afin de maîtriser ce risque, l'engagement est pris par I-CONS dans un premier temps de réaliser un bilan carbone et dans un second temps d'accélérer le développement de solutions d'économie circulaire des déchets de chantier.

Les métiers de I-CONS vont progressivement s'organiser pour prendre en compte et maîtriser ces risques climat en adoptant des stratégies de construction durable mais également une stratégie bas carbone incluant toute la chaîne de valeur de I-CONS.

LA STRATÉGIE RSE 2022 2024

En 2021, I-CONS sous l'impulsion du Directeur Général, M.Tamsir AGNE, a décidé de s'engager dans une démarche stratégique RSE articulé autour d'un double objectif : 1) renforcer le système de management de I-CONS par une triple certification ISO et 2) mieux structurer la politique RSE de I-CONS grâce à un soutien technique et financier des structures suivantes :

L'Initiative RSE Senegal qui coordonne les activités du Réseau d'entreprises «Réseau RSE Senegal» (www.forumrsesn.org) et dispense des formations et conseils pour accompagner les entreprises sénégalaises à l'instar de I-CONS sur la voie d'une RSE performante et durable ;

le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP - www.cnp.sn) dont est membre I-CONS à travers le Syndicat Professionnel du Bâtiment et Travaux Publics (SPEBTP). Le CNP a lancé en 2022 un label visant à distinguer les entreprises membres qui sont réellement engagées dans une RSE stratégique ;

le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle (3FPT) qui dans le cadre d'un partenariat avec le CNP a facilité l'amorçage de I-CONS dans ce processus d'amélioration de sa maturité RSE.

Les Faits marquants de la RSE de I-CONS durant la période 2021 2023

| Mise en place de la démarche RSE stratégique | | Elaboration d'un Code d'Ethique | |
|--|---|--|--|
| Projet de partenariat avec l'UNICEF sur l'assainissement rural (Localité de Médina Yoro Foula - Région de Kolda) | Projet de partenariat avec le PNL/ Groupe Ecobank/Ong Speak Up Africa sur la lutte contre paludisme (Localité de Médina Yoro Foula - Région de Kolda) | Projet de partenariat avec les Services des Eaux et Forêts sur le reboisement communautaire (Localité de Passy - Région de Fatick) | |
| Triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 | Label RSE CNP niveau 1* et 2* | Publication du premier rapport RSE | |



LA DÉMARCHÉ RSE

QSE : LA TRIPLE CERTIFICATION ISO 9001, 14001 ET 45001

I-CONS, acteur majeur de la RSE au Sénégal, a obtenu en 2023 la certification de son système de Management Intégré QSE selon les normes ISO 9001 (Management de la Qualité), ISO 14001 (Management de l'Environnement) et ISO 45001 (Management de la santé et la sécurité au travail). Cette triple certification, délivrée par le Groupe international SGS (Société Générale de Surveillance), concerne les activités suivantes : Construction de routes, bâtiments, VRD, conduites d'assainissement, adduction d'eau, électrification et aménagement.

Cette démarche, initiée en 2020, témoigne de l'engagement de I-CONS auprès de ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, etc.) à respecter les exigences légales, réglementaires et contractuelles en matière de qualité, d'environnement et de sécurité. Elle traduit également la volonté de I-CONS de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue de ses performances et de sa compétitivité.

En obtenant cette triple certification, I-CONS se distingue et renforce sa position d'acteur de référence sur le marché, en lui conférant une reconnaissance internationale de la qualité de son système de Management Intégré QSE, au Sénégal et demain dans les pays où il envisage d'opérer. I-CONS affirme ainsi sa capacité à répondre et à anticiper les besoins et les attentes de ses clients, en leur offrant des produits et des services de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé et de la sécurité des personnes.

Avec cette certification, I-CONS valorise également le professionnalisme et l'implication de ses collaborateurs, qui sont au cœur de sa stratégie. Pour I-CONS, cette certification délivrée par un organisme tiers reconnu met en valeur l'implication permanente de la Direction Générale et de l'ensemble des collaborateurs dans un objectif commun de développement et de performance durables autour de trois axes : écoute active de nos clients et autres parties prenantes, optimisation de nos processus et méthodes, recherche de performance au travers de l'amélioration continue.



RSE

Face à des exigences de plus en plus vives en matière de RSE de la part de clients mettant en avant le respect des principes RSE sur leurs chaînes de valeurs, la Direction Générale de I-CONS a décidé en 2021 de répondre à cet enjeu en définissant dans son plan stratégique de développement les objectifs prioritaires suivants :

1. consolider les activités/métiers en cours par l'amélioration d'une qualité du service et de la performance durable,
2. améliorer la réputation de I-CONS par une meilleure structuration et un renforcement du dialogue avec les parties prenantes,
3. anticiper les risques de management en lien avec la Gouvernance de I-CONS , plus particulièrement sur les questions d'éthique et environnementales

Afin d'atteindre ces objectifs, la Direction générale de I-CONS a lancé la mise en place d'une démarche RSE stratégique qui a nécessité d'une part un renforcement de compétences de son personnel dans le domaine de la RSE et du DD et d'autre part une maîtrise des outils de pilotage de la RSE nécessaires pour la mise en œuvre des plan d'actions RSE.

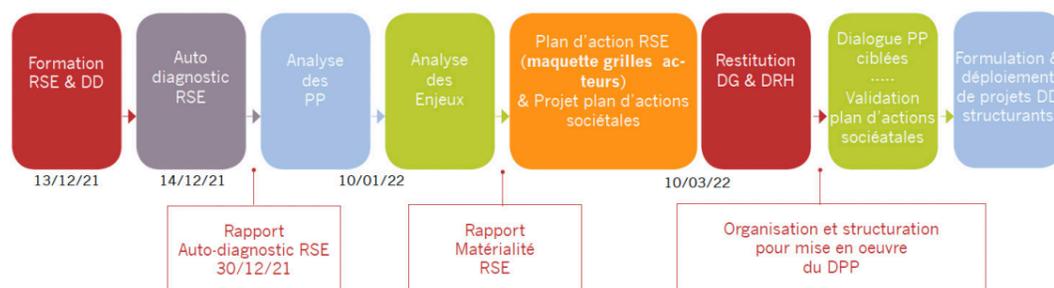
L'engagement dans une démarche RSE axée sur une stratégie de dialogue et de partenariat a été porté par la Direction Générale de I-CONS au rang de priorité. Le Dialogue Parties Prenantes constitue en effet pour la Direction générale de I-CONS un véritable levier de performance et de développement permettant d'anticiper sur l'évolution du marché du secteur du BTP au Sénégal et dans la sous-région.

La RSE ne pouvant se concevoir sans un engagement fort des ressources internes, et en particulier du management aux fins d'une bonne appropriation de la RSE et du Développement Durable, un groupe de huit (8) collaborateurs clés de I-CONS a bénéficié de la part de RSE Senegal d'un parcours de formation action visant à :

- 1) renforcer les capacités des dirigeants et managers de I-CONS dans le domaine de la RSE et le Développement Durable ;
- 2) doter I-CONS d'une organisation interne et des outils dédiés au pilotage de la RSE.

Le déroulement du parcours de cette formation action a été le suivant :

LE DÉROULEMENT DU PARCOURS DE CETTE FORMATION ACTION A ÉTÉ LE SUIVANT :



Les résultats et livrables du parcours de formation action sont les suivants :

| Résultats | Indicateurs et Livrables |
|---|--|
| 1. Contribuer au développement des compétences en RSE et Développement Durable | <ul style="list-style-type: none"> • groupe de personnes formées (8) • Support de cours • Livret de cours • Evaluation de la formation • Attestation de formation |
| 2. Permettre aux participants de comprendre les principes, les enjeux, les outils de mise en œuvre d'une RSE stratégique, les critères d'évaluation afin d'intégrer la démarche RSE dans les activités quotidiennes d'une entreprise : étude de cas de I-CONS | <ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas comprenant : • Rapport Diagnostic RSE • Document de cartographie des Parties Prenantes • Document de stratégie RSE • Document de matrice de matérialité • Document de déclinaison opérationnelle de la RSE |
| 3. Améliorer la performance globale de I-CONS à l'aide de la définition d'une série d'indicateurs financiers et extra financiers (lien avec les ODD) | <ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas comprenant : • Grille des indicateurs et tableau de suivi annuel |

LE DIALOGUE PARTIES PRENANTES

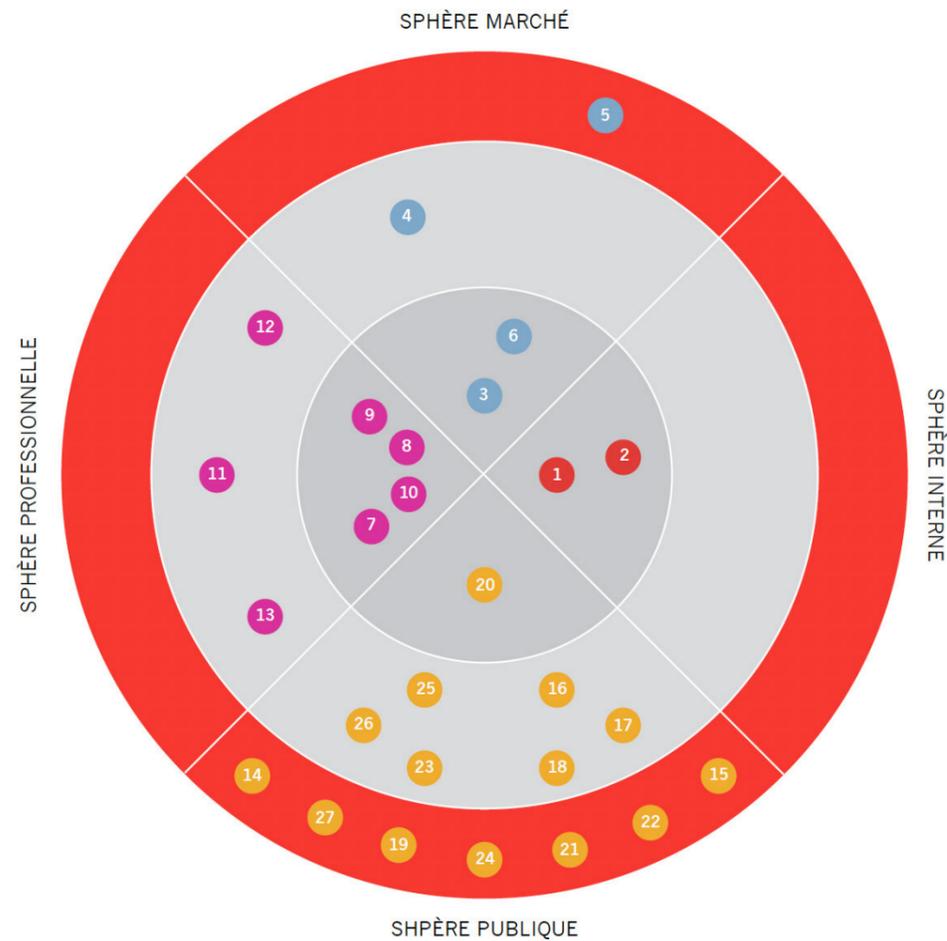
Dans le cadre d'un dialogue continu et dans une dynamique de progrès permanent, I-CONS s'attache à prendre en compte les attentes de ses parties prenantes dans sa stratégie. I-CONS a défini et développe à travers le Comité DD un mode de dialogue, qu'il juge le plus efficace et approprié avec chacun des acteurs. Le dialogue mené par I-CONS avec ses parties prenantes s'est amplifié depuis la structuration de sa stratégie RSE.

Les Parties Prenantes sont désormais sollicitées lors de chaque rencontre pour engager un dialogue structuré ainsi :

- les activités de I-CONS ;
- la stratégie RSE de I-CONS ;
- leur expérience dans la relation avec I-CONS ;
- les opportunités de rechercher ensemble les impacts positifs sur le Développement Durable.

Ces rencontres de Dialogue Parties Prenantes(DPP), qui se poursuivent actuellement, constituent de véritables consultations qui permettent à I-CONS de se fixer des objectifs ambitieux pour réduire les impacts du Groupe et contribuer positivement à son écosystème. Pour un grand nombre de sujets environnementaux et sociétaux évoqués, ces échanges en particulier avec les ONG, associations et experts permettent à I-CONS de confronter et veiller à la pertinence de ses politiques et plans d'actions RSE.

LA CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES (PP) DE I-CONS



- | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Salariés | 10 Banque & Assurance | 19 Autres administrations |
| 2 Actionnaires | 11 Prestataires «maintenance» | 20 Ipres & CSS |
| 3 Donneurs d'ordre privé | 12 Fournisseurs «consommables» | 21 Partenaires au développement |
| 4 Clients privés | 13 Services externalisés | 22 Partenaires techniques locaux |
| 5 Entreprises concurrentes | 14 Collectivités territoriales | 23 Structures de formation |
| 6 Transporteurs | 15 Organisations Société Civile | 24 Incubateurs entreprise |
| 7 Fournisseurs de matériaux | 16 Direction Environnement DEEV | 25 Patronat & syndicat travailleurs |
| 8 Carburant | 17 Direction des Mines & Géologie | 26 Réseau entreprises |
| 9 Eau, électricité & telecom | 18 Direction des Eaux & Forêts | 27 Média |

LE NIVEAU DE RELATION DE I-CONS AVEC SES PARTIES PRENANTES

1er Groupe pour lequel le niveau de Dialogue doit être permanent, régulier et structuré, ces Parties Prenantes étant considérées par I-CONS comme importante pour les métiers de I-CONS.

| Sphère interne | Sphère marché | Sphère professionnelle | Sphère publique |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Salariés Actionnaires | <ul style="list-style-type: none"> Donneurs d'ordre Transporteurs | <ul style="list-style-type: none"> Carburant Banque & Assurance Eau & Electricité & Telecom Fournisseurs de matériaux | <ul style="list-style-type: none"> Ipres & Ccs |

Les échanges sous la forme de concertation portent essentiellement sur des thématiques en lien avec les métiers de I-CONS, les questions de Développement Durable n'étant pas pour l'instant un sujet intégré dans les rencontres avec les acteurs de ce groupe

2ème Groupe pour lequel le Dialogue n'a pas un caractère permanent et est davantage pratiqué selon les opportunités et les préoccupations qui émanent de I-CONS. Les rencontres sont davantage axées sur les échanges d'informations et des consultations de la part de I-CONS.

| Sphère interne | Sphère marché | Sphère professionnelle | Sphère publique |
|----------------|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Clients privés | <ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs «consommables» Prestataires «Maintenance» Services externalisés | <ul style="list-style-type: none"> Patronat & Syndicat Deec & Dmg & Dir Eaux Forêts Réseaux d'entreprise Structures de formation |

3ème Groupe d'acteurs pour lequel I-CONS considère que la structuration d'un Dialogue avec ces derniers n'est pas essentielle et prioritaire au vu du niveau (actuel) d'importance de leurs impacts sur les métiers de I-CONS

LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

En 2022, I-CONS a conduit en interne une analyse de matérialité afin d'identifier et prioriser les enjeux à inscrire d'une part dans un plan d'action RSE triennal et d'autre part dans une stratégie de dialogue avec les parties prenantes. Confiée à un groupe interne chargé d'élaborer cette matérialité avec l'accompagnement d'un tiers externe, cette analyse été élaborée sur la base des outils suivants :

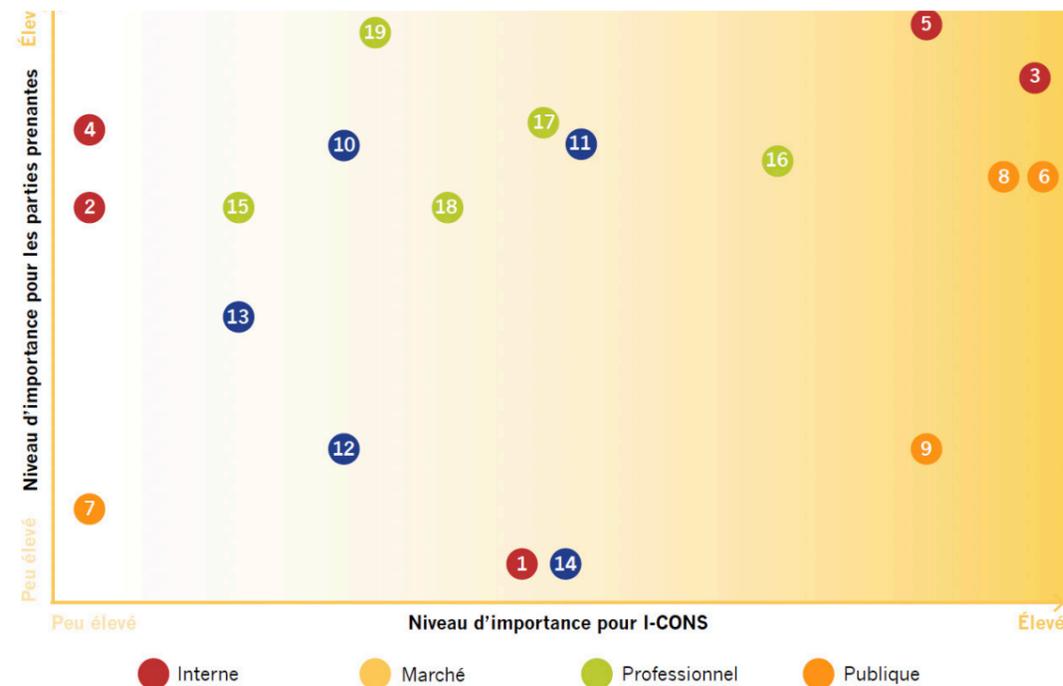
1. Les lignes directrices de la norme ISO 26000 pour la réalisation d'un auto diagnostic RSE suivant;
2. La norme AFNOR XP X30 029 pour définir la matérialité selon deux dimensions : la matérialité financière (impact des enjeux de durabilité sur le développement, la position ou la performance financière de l'entreprise) ; et la matérialité d'impact (impact de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement).

Identification, évaluation et hiérarchisation des enjeux : une analyse des principaux sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) a d'abord été conduite. 19 enjeux matériels ont ainsi été identifiés. Ceux-ci ont ensuite fait l'objet d'une évaluation en interne du Groupe de matérialité au travers de différentes cotations des enjeux. À l'issue de cette analyse, les enjeux ont été positionnés de manière relative selon l'importance de leur matérialité d'impact et financière.

- | | | |
|---|--|---|
| 1 Stratégie & responsabilité | 7 Equité & égalité des genres | 13 Traitement & valorisation des déchets |
| 2 Attractivité & image de marque | 8 Dialogue social | 14 Consommation & efficacités énergétiques de nos activités |
| 3 Ethique & conformité | 9 Développement du Capital humain & attractivité des talents | 15 Sécurité routière |
| 4 Achats responsables | 10 Préservation de la Biodiversité | 16 Acceptabilité de nos activités et de nos chantiers |
| 5 Satisfaction des clients & usagers | 11 Protection des ressources en eau | 17 Développement économique des territoires |
| 6 Sécurité, santé, bien-être au travail | 12 Emissions de CO2 & empreinte carbone de nos activités | 18 Accès aux biens et services essentiels |
| | | 19 Santé des populations |

Résultats et plans d'action : tous les enjeux reportés dans la matrice font l'objet de plans d'action internes. Les résultats de cette analyse ont été partagés en 2022 par le Groupe de Matérialité avec le Comité de Direction et plusieurs partenaires parmi des institutions (UNICEF Sénégal, Programme National de Lutte contre le Paludisme, Ong Speak Up Africa) et des entreprises (Ecobank Sénégal, SGS Sénégal). Cette matrice de matérialité a vocation à être régulièrement mise à jour.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES DE I-CONS SELON LE NIVEAU D'IMPORTANCES RÉCIPROQUES DES ENJEUX ESG



NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

BONNE PRATIQUE DES AFFAIRES : ÉTHIQUE ET IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL

Ethique et conformité : Pour I-CONS, une entreprise éthique est une entreprise durable. Notre objectif est d'établir et de maintenir des relations à long terme équitables et mutuellement avantageuses avec nos fournisseurs, nos clients et nos partenaires commerciaux.

Nous respectons les normes de gouvernance les plus rigoureuses, en accordant une importance particulière à l'engagement et à la transparence. Nous sommes déterminés à améliorer sans cesse nos politiques et nos pratiques en matière de gouvernance, et à établir des systèmes clairs grâce auxquels la responsabilisation, la gestion des risques et le contrôle sont intégrés partout dans notre entreprise.

Pour I-CONS, l'éthique va au delà de la conformité aux règles et réside dans une culture de gouvernance globale. I-CONS dispose d'un Code de conduite. Celui-ci sera accompagné d'une offre de formation sur l'intégrité et la lutte contre la corruption. L'établissement de normes claires, uniformes et strictes précisés dans ce document ainsi que l'adoption de comportements intègres et éthiques vont nous permettre de traiter les problèmes de manière professionnelle à mesure qu'ils se présentent, de toujours faire les choses comme il se doit et de maintenir une image positive dans tous les aspects de nos activités.



GESTION DES RISQUES

Notre viabilité à long terme dépend de notre capacité à prévoir et à gérer les risques. Notre système de gestion du risque d'entreprise s'appuie sur le repérage, l'évaluation, la surveillance et l'atténuation des principaux risques. Notre triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 découlent de ce fort engagement de bien gérer les différents risques liés à notre activité. Notre Plan de gestion des risques est conçu pour prévenir les menaces possibles pour I-CONS et reprendre rapidement les activités à la suite d'un désastre.

Lorsque la pandémie de COVID 19 s'est déclarée, notre plan de gestion des risques a permis de continuer de servir notre clientèle tout en protégeant la santé et la sécurité de nos collaborateurs, de nos clients et de nos sous-traitants.

IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL

Dans un contexte sénégalais qui compte 97% des unités économiques évoluant dans le secteur informel et seulement 350.000 salariés du secteur privé, I-CONS, en tant qu'employeur du secteur formel et qui compte 727 salariés dont plusieurs ont un impact en milieu rural, aide à améliorer le niveau et la qualité de vie au Sénégal. Nous contribuons en effet à la richesse et à la prospérité des collectivités et des régions où nos chantiers sont présents par l'achat de biens et services, par les impôts payés au niveau national et local et par des investissements communautaires. Nous reconnaissons l'importance d'apporter notre contribution en tant que partenaires dans les collectivités où nous exerçons nos activités. L'approvisionnement local nous permet de créer des emplois et d'offrir des avantages économiques aux collectivités territoriales. Nous souhaitons travailler en particulier avec des fournisseurs qui favorisent le développement durable dans leurs chaînes d'approvisionnement, et nous attendons d'eux qu'ils adhèrent aux pratiques éthiques liées aux droits humains, à la santé et à la sécurité, à l'environnement telles que prescrites dans notre Code de conduite.



POLITIQUE SOCIALE : UN CAPITAL HUMAIN CRÉATEUR DE VALEUR

Les collaborateurs de I-CONS sont notre plus grand atout. Ils sont le moteur de notre réussite. Aussi, nous visons surtout à leur offrir un environnement de travail sûr et inclusif.

Conditions de travail : En plus d'offrir une rémunération et de nombreux avantages sociaux accordés aux collaborateurs sous forme de subventions (déjeuner subventionné à 100%, Fournitures scolaires pour les enfants, paniers ndogou à la Korité, achat du mouton de Tabaski, nous nous efforçons d'accroître la participation des collaborateurs par l'entremise d'un dialogue fréquent avec la Direction générale et les cadres pour obtenir de l'information importante sur d'importants sujets comme l'efficacité des cadres, la croissance et le développement, la communication, la reconnaissance, la confiance, ainsi que l'engagement. Nous procédons régulièrement à des rencontres de dialogue sur l'équité salariale et définissons une feuille de route pour combler les lacunes cernées. Afin de motiver notre personnel et reconnaître ses efforts, nous prévoyons dès 2024 d'instituer des prix d'excellence soulignant et célébrant le travail exceptionnel, l'innovation, le dévouement et la performance axée sur les résultats.

Recrutement : nous visons à attirer des talents, à les intégrer avec succès, à développer leurs compétences et à les motiver. Afin de garantir la transparence, nous avons instauré une procédure d'appel à candidatures ainsi qu'un comité interne de recrutement. Les recrutements de jeunes sénégalais en fin de stages à I-CONS sont privilégiés. C'est ainsi que sur la période 2021-2023, ce sont 73 jeunes qui ont effectué un stage à I-CONS. Les jeunes filles sont également priorisées sur les chantiers situés à Dakar et dans les grandes villes du pays.

Formation : nous peaufinons régulièrement nos programmes de perfectionnement professionnel pour offrir des formations ciblées et des expériences de travail pratique qui appuient le développement des talents. Le Plan de formation est exécuté sur la base des besoins exprimés par les directions fonctionnelles et les chefs hiérarchiques. Un grand chantier RH a démarré en 2023 avec l'accompagnement d'un Cabinet tiers qui est chargé de réaliser un audit des compétences et proposer un plan de renforcement de capacités.

Santé : nous adoptons une perspective holistique pour soutenir la santé et le bien-être de notre personnel. Pendant la pandémie de la COVID 19, nous avons accru nos communications avec les membres du personnel. Nos campagnes de prévention portaient sur l'autogestion de la santé, la résilience, la compréhension des diverses répercussions de la pandémie sur notre santé physique et mentale, et les façons d'y faire face. Par ailleurs, nous avons tiré profit de la technologie pour, grâce à la visio conférence et les autres outils digitaux, que les collaborateurs puissent continuer à échanger et avoir accès aux ressources nécessaires pour continuer à travailler de façon sécuritaire.

LA GESTION DES DÉCHETS SUR NOS SITES

I-CONS fait face à une problématique nationale où les filières de recyclage sont encore peu développées mais continuent de faire du recyclage un axe prioritaire. En effet, conscient qu'une gestion responsable du matériel et de meilleures stratégies en matière de gestion des déchets favorisent sa rentabilité, réduisent son impact environnemental, améliorent sa productivité et contribuent au sentiment de fierté qu'éprouve ses collaborateurs, I-CONS est déterminé à promouvoir les principes de l'économie circulaire dans toutes ses activités. Tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, I-CONS agit pour limiter la production de déchets tout en favorisant leur valorisation et leur recyclage. Au cours de ces dernières années, nous avons continué à dresser un inventaire plus exhaustif des déchets afin de cibler les ressources qui génèrent des quantités importantes de déchets. En collaboration avec nos fournisseurs et des industriels de la place, nous adoptons des solutions pour optimiser l'usage des ressources et détourner les déchets de nos chantiers des décharges. C'est notamment le cas pour les huiles usées, les pneus, etc.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

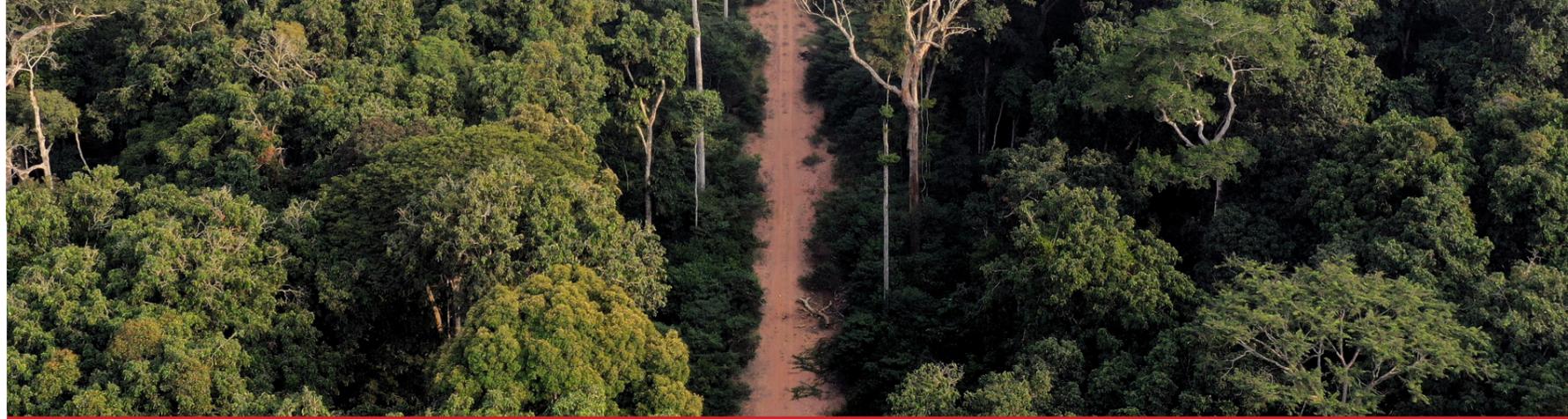
Les collaborateurs de I-CONS sont notre plus grand atout. Ils sont le moteur de notre réussite. Aussi, nous visons surtout à leur offrir un environnement de travail sûr et inclusif.

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

Ils portent sur une multitude de domaines allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité. Ces objectifs font partie d'un programme de développement visant à aider en priorité les plus vulnérables.

Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



I-CONS ET LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DU PNUD

I-CONS voit à travers les ODD un cadre d'analyse et de reporting mondial pertinent. La politique RSE de I-CONS répond aux externalités négatives liées aux activités de l'entreprise et contribue à plusieurs objectifs du Développement Durable :

En termes d'externalités négatives (métiers) : 3, 6, 12, 13, 15

| ODD | Définition de l'ODD | Externalités négatives produites par I-CONS |
|--|---|---|
| 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges | Impacts négatifs sur la santé des collaborateurs (santé au travail) et des populations (poussières, incidents, etc...) riveraines aux chantiers Impacts négatifs sur la santé des collaborateurs (santé au travail) et des populations (poussières, incidents, etc...) riveraines aux chantiers |
| 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT | Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau | Impacts négatifs sur les sources d'eaux à proximité des chantiers (épouillage de la ressource, pollution des eaux, etc...) |
| 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES | Établir des modes de consommation et de production durables | Impacts négatifs liés à la production des déchets solides et liquides |
| 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions | Impacts négatifs liés aux rejets d'émissions de gaz à effet de serre produits par les engins |
| 15 VIE TERRESTRE | Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres | Impacts négatifs relatifs à la destruction de la biodiversité lors de la construction de routes et pistes |



EN TERMES DE CONTRIBUTION LIÉE À LA RSE ET AUX PROJETS DD DE I-CONS : 1, 3, 4, 5, 6, 8, 11, 15, 16, 17 (CONTRIBUTION POSITIVE)

| ODD | Définition de l'ODD | Externalités positives produites par I-CONS |
|---|---|---|
|  1 PAIX ET PROSPÉRITÉ | Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde | Projets RSE structurants initiés en milieu rural avec UNICEF, PNLN, Eau et Forêts |
|  3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges | Projet RSE structurant avec PNLN (paludisme) |
|  4 ÉDUCATION DE QUALITÉ | Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie | <ul style="list-style-type: none"> Plan de formation de I-CONS (élévation du niveau de qualification des collaborateurs) Projets RSE structurants avec UNICEF, PNLN Eau et Forêts |
|  5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES | Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles | <ul style="list-style-type: none"> Recrutement de femmes parmi le personnel de I-CONS Projet RSE structurant de reboisement avec les Eau et Forêts |
|  6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT | Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau | Projet RSE structurant avec l'UNICEF (construction de latrines) |
|  8 CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE | Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | I-CONS en tant qu'employeur responsable recrutant du personnel local au niveau des chantiers |
|  11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES | Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables | Réhabilitation et construction de routes dans les villes du Sénégal pour améliorer le confort et bien-être des populations (mobilité) |
|  12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES | Établir des modes de consommation et de production durables | Gestion des déchets |
|  15 VIE TERRESTRE | Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres | Projet de reboisement à Kaffrine (chantier de construction de pistes rurales) |

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DE NOS SITES

IMPACT DD

850 arbres reboisés sous protection de gabion
800 femmes issues de 11 GPF ayant participé aux opérations de reboisement
3960 acteurs locaux sensibilisés sur les enjeux de la préservation de la biodiversité

Afin de répondre aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans le pays face aux changements climatiques mais également au développement des travaux d'infrastructure sur tout le territoire, I-CONS mène une politique biodiversité articulée autour des objectifs suivants :

- Minimiser l'impact de nos activités sur la biodiversité ;
- Intégrer la biodiversité dans notre système de management environnemental ;
- Porter une attention aux territoires dans lesquelles la biodiversité est riche ou vulnérable.

A cet effet, I-CONS a initié en 2023 un projet RSE structurant de reboisement en partenariat avec la Direction des Eau et Forêts et l'Organisation Communautaire de Base (OCB) regroupant les communes de Thieppe, Bandegne, Diockou, dans la Région de Fatick. Ce projet soutenu par I-CONS a été déployé en marge du chantier de construction de la piste rurale Passy Thioyenne et Saloum Diané Keur set Coumba.

Le projet « Biodiversité » de I-CONS consistait à soutenir des groupements de promotion féminine

(GPF) constitués en Organisation Communautaire de Base (OCB) dans l'organisation d'une formation action en sylviculture et dans le reboisement par elles mêmes d'un corridor défini par I-CONS.

Indicateurs du projet :

Les impacts de développement durable et les premiers résultats liés à ce projet observés ont été les suivants :

- Nombre d'arbres reboisés et sous protection de gabion = 1053 arbres effectivement plantés
- Nombre d'arbres vivants 6 à 12 mois après plantation = en cours d'évaluation
- Nombre d'arbres vivants 2 à 3 ans après plantation = en cours d'évaluation
- Nombre de femmes issues des Groupements de promotion féminins (GPF) impliqués dans le reboisement communautaire = 800 femmes mobilisés issues de 11 GPF
- Nombre d'acteurs locaux sensibilisés sur les enjeux de la préservation de la biodiversité = 3960 personnes

GOVERNANCE DU PROJET

Une convention de partenariat liant I-CONS et ses parties prenantes clés dans le projet a été conclue. Celle-ci a défini :

- la mise en place d'un Comité Local de Suivi (CLS) qui a assuré la mise en oeuvre du projet mais également un suivi évaluation après mise en terre des plants ;
- les engagements de chaque partie prenante ;
- I-CONS a soutenu le CLS par une dotation financière pour l'acquisition des équipements, matériels et intrants nécessaires pour les plantations et pour la formation des membres des GPF. Les équipes techniques ont également participé avec la Direction des Eaux et Forêts à la coanimation des sensibilisations des acteurs locaux sur les enjeux de la préservation de la biodiversité ;

- La Direction des Eaux et Forêts a assuré la formation en sylviculture des GPF, sur le terrain, ainsi que le suivi technique ;
- Le CLS a assuré l'identification des GPF ainsi que leur mobilisation durant toute la durée du projet, tant durant la phase de formation que durant la phase de plantation. A noter qu'un système de parrainage de chaque arbre par des groupes de femmes a été mis en place afin d'assurer la mobilisation des GPF.

NOTRE SOUTIEN AUX POPULATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

I-CONS en tant qu'entreprise du secteur privé a été déclaré par le programme africain « zéro Palu, les entreprises s'engagent » comme un modèle d'engagement dans la lutte contre le paludisme au Sénégal*

* Extrait du bulletin « Zéro palu ; les entreprises s'engagent »

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Afrique porte une part disproportionnée de la charge mondiale du paludisme. Elle représente à elle seule 95 % de tous les cas de paludisme (234 millions de cas), 96 % de tous les décès dus au paludisme (593 000 décès), et près de 80 % de tous les décès concernent des enfants de moins de 5 ans en 2021.

EN AFRIQUE

234 millions de cas

593 000 décès dont **80%** d'enfants de 5 ans



Le Sénégal s'inscrit dans la ligne de progrès réalisés à l'échelle mondiale dans la lutte contre le paludisme. En 2021, le pays a enregistré 536 850 cas confirmés, soit une incidence de 31,2 pour 1000 habitants, et 399 décès contre 373 en 2020 . Le paludisme demeure ainsi une menace pour la population sénégalaise et continue d'affecter négativement leur quotidien. Le Plan Sénégal Émergent (PSE) sous le volet santé et nutrition de son second axe, identifie l'élimination du paludisme comme étant un défi majeur à relever. En effet, il demeure la principale cause de morbidité au Sénégal. Il est également explicitement mentionné dans le PSE que le paludisme est une maladie cible de l'action gouvernementale compte tenu de son statut endémique et de l'impact de cette maladie sur la population. De plus, le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDS) liste le paludisme comme étant une maladie transmissible prioritaire.

Outre le taux de mortalité à l'échelle nationale, des défis restent à relever. En effet, comme le montre la carte score par région médicale de 2021, les trois régions de Kolda, Tambacounda et Kédougou, concentrent l'essentiel de la charge du paludisme au Sénégal. Ces trois régions qui couvrent au total 11,3% de la population générale comptabilisent 78,5% des cas de paludisme en 2021 contre 83,3% en 2020. Elles ont aussi enregistré 87,9% des cas confirmés chez les moins de 5 ans en 2021 contre 89,6% en 2020 et 86,6% des cas chez les femmes enceintes en 2021 contre 90,2% en 2023.

L'analyse des indicateurs montre également qu'hormis les régions de Louga, Kaffrine et Matam, toutes les autres régions ont enregistré une augmentation de l'incidence au niveau national allant de 26,7‰ en 2020 à 31,2‰ en 2024 soit un taux de progression de 16,85% en un an. Cette situation a été aggravée par la COVID 19, en effet, la lutte contre cette pandémie a entraîné une forte mobilisation du personnel de santé et mobiliser des ressources financières importantes délaissant les endémies existantes.

EN 2021 AU SÉNÉGAL

536 850 cas confirmés

31,2 pour 1000 habitants 399 décès contre 373 en 2021

Les entreprises s'engagent dans la lutte contre le paludisme

C'est dans ce contexte de besoin accru de mobilisation de ressources domestiques, que le Groupe Ecobank en partenariat avec Speak Up Africa et le Partenariat RBM ont développé l'initiative « Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent » en anglais « Zéro Malaria Business Leadership Initiative (ZMBLI) » qui vise à stimuler l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le paludisme en Afrique. Cette initiative s'appuie sur le mouvement panafricain « Zéro Palu ! Je m'engage », lancé le 25 avril 2014 au Sénégal par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) du Sénégal, en collaboration avec les ONG PATH et Speak Up Africa.

ZMBLI soutient les communautés à risque de paludisme à travers le continent en plaidant pour une volonté politique plus forte, un financement accru et des stratégies d'élimination du paludisme plus ciblées. Plus précisément, cette initiative a pour objectifs de :

- Favoriser la mobilisation des ressources nationales pour un financement durable de la lutte et de l'élimination du paludisme ;
- Maximiser les réseaux et partenaires d'Ecobank pour renforcer ou créer des plateformes collaboratives.



LE PARTENARIAT DURABLE ENTRE I-CONS ET LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)

IMPACT DD

4450 moustiquaires dans 7 villages
90 vélos livrés pour les relais communautaires
9 personnes formés sur la Prise en Charge à Domicile (PECADOM)
1120 personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques dans la lutte contre le paludisme

La collaboration entre I-CONS et le PNLN a été amorcée en 2021 par Speak Up Africa et Ecobank Sénégal à travers l'initiative ZMBLI. Elle s'est concrétisée par la signature d'une convention de partenariat d'une durée de trois ans (2022-2024), dans laquelle I-CONS s'est engagé à :

- Accompagner les districts sanitaires dans ses zones d'intervention dans la mise en œuvre de leur plan d'accélération de lutte contre le paludisme ;
- Accompagner les districts d'intervention dans la mise en œuvre des campagnes de masse telles que les distributions de masse de moustiquaires et les campagnes de Chimio-prévention du paludisme saisonnier (CPS) : transport/distribution des intrants, appui logistique pour la supervision ;
- Assurer la formation des agents de I-CONS dans la prise en charge des cas de paludisme par les districts sanitaires des zones d'intervention de I-CONS et créer un mécanisme pour la remontée des cas de paludisme au sein du personnel de I-CONS au DS (District Sanitaire) ;
- Renforcer les capacités des animateurs de I-CONS sur la sensibilisation de communautés pour la prévention du paludisme avec le responsable d'éducation pour la santé des districts sanitaires des zones d'intervention du Groupe I-CONS ;
- Appuyer la mise en œuvre des activités de sensibilisation dans les zones d'intervention de I-CONS ;
- Acquérir 90 vélos pour les Dispensateurs de Soins à Domicile (DSDOM) du district sanitaire de Médina Yoro Foulah.

Processus d'engagement de I-CONS

1. Participation à la cérémonie officielle de lancement de ZMBLI (2020)
2. Participation à une table ronde d'échange sur l'engagement du secteur privé en faveur de la lutte contre le paludisme (2021)
3. Réunion d'engagement individuelle avec I-CONS, PNLN, Ecobank et SUA (2021)
4. Présentation d'une proposition de partenariat par les partenaires ZMBLI au comité de développement durable du Groupe I-CONS (2022)
5. Élaboration d'un plan d'action budgétisé par I-CONS en collaboration avec le district sanitaire (Médina Yoro Foulah) (2022)
6. Validation du plan d'action par le PNLN (2022)
7. Signature de la convention de partenariat entre le Groupe I-CONS et le PNLN (juillet 2022)
8. Mise en œuvre du plan (à partir de 2022)

I-CONS CONTRE LE PALUDISME EN 2022

L'année 2022 marque le démarrage de l'engagement de I-CONS dans la lutte contre le paludisme. L'entreprise a mis en œuvre un plan d'action annuel dans la région de Kolda qui est la deuxième région la plus touchée du Sénégal. Spécifiquement, le district sanitaire de Medina Yoro Foulah (MYF) qui est le district le plus touché de la région Kolda, surtout à cause de son caractère frontalier avec la Gambie (Incidences 147,3 pour 1000 en 2021).

DANS LE DISTRICT DE MEDINA YORO FOULAH

L'entreprise a mis en œuvre un plan d'action annuel dans la région de Kolda qui est la deuxième région la plus touchée du Sénégal. Spécifiquement, le district sanitaire de Medina Yoro Foulah (MYF) qui est le district le plus touché de la région Kolda, surtout à cause de son caractère frontalier avec la Gambie (Incidences 147,3 pour 1000 en 2021).

- Appui logistique pour la distribution de masse de moustiquaires
- Durant la campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action
- (MILDA), l'entreprise a mis à la disposition du district sanitaire de Médina Yoro Foulah, des véhicules pour l'acheminement de 4450 moustiquaires dans 7 villages du district sanitaire (Wagnaké, Diabougou, Saaré Oumar, Saré, Sarré coutou, Boudou Sambou et Mamra). Cet appui en logistique de 12 jours, quantifié à 960.000 FCFA, a permis la disponibilité des MILDA dans ces communautés très enclavées du district de MYF.
- Achat de 90 vélos pour les relais communautaires

L'acquisition des vélos était primordiale pour ces relais appelés « Dispensateurs de Soins à Domicile » ou « DSDOM ». En effet, les DSDOM effectuent régulièrement des déplacements pour sensibiliser, dépister les cas de paludisme ou assurer le suivi des personnes en cours de traitement. Ces déplacements sont constitués de visites à domicile (VAD) à visée préventive et/ou curative, rapprochant ainsi les soins et améliorant l'accès équitable à des services de santé de qualité. Ces acteurs communautaires sont d'un grand appui au système de santé notamment à la lutte contre le paludisme. Ils ont été formés pour détecter précocement les cas de paludisme au niveau communautaire et dispenser le traitement avant de remonter les données aux cases de santé. Les DSDOM constituent un maillon important dans le dispositif de lutte contre le paludisme. Ils ont beaucoup contribué à l'amélioration de l'offre de service au niveau communautaire.

En 2021, 70233 cas confirmés de paludisme ont été recensés et pris en charge par les DSDOM, représentant ainsi 13% des cas confirmés au niveau national.



• Formation de 9 personnes sur la Prise en Charge à Domicile (PECADOM)

I-CONS a pris en charge la formation de 9 DSDOM pour renforcer leurs compétences pour la prise en charge des cas de paludisme. Parmi les participants à cette formation, deux agents de I-CONS. Cette formation a permis de capaciter les DSDOM sur le diagnostic du paludisme, la prise en charge des cas de paludisme à domicile, et les moyens de prévention du paludisme.

A l'issue de cette formation, les DSDOM ont effectué un stage pratique au niveau du Centre de santé de MYF. Un registre de collecte des données et une mallette pour le rangement des outils de travail a été remis aux DSDOM qui sont désormais chargés d'offrir à leurs communautés les services de soins nécessaires aussi bien pour le paludisme que pour d'autres affections telle que la malnutrition.

Le personnel de I-CONS formé est maintenant aux aguets de tous les agents qui présentent des symptômes de paludisme.

Les Tests de Diagnostic Rapide (TDR) qu'ils administrent leur permettent de détecter précocement les cas et d'administrer le traitement. Ils ont été cités en modèle à dupliquer dans les nouvelles stratégies de lutte contre le paludisme. En plus de cela, I-CONS a intégré dans son activité de sensibilisation hebdomadaire « Le quart d'heure de sécurité » des sessions sur le paludisme qui est une manière de rappeler au staff les moyens de prévenir la maladie dont l'un des plus efficaces est l'utilisation régulière des moustiquaires.

SENSIBILISATION DE 1120 PERSONNES SUR LES BONNES PRATIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

En 2022, I-CONS a appuyé le district de MYF à organiser des activités de communication pour le changement de comportements en faveur de la lutte contre le paludisme. Ces activités constituées principalement de visites à domicile et de mobilisations sociales ont permis de vulgariser les stratégies de lutte contre le paludisme et de sensibiliser sur les symptômes de la maladie. C'était aussi l'occasion de partager avec les communautés l'importance de la prévention et de la prise en charge précoce surtout chez la femme enceinte et les enfants de moins de cinq ans. Ces activités de communication sont d'autant plus importantes que sur les 75% ayant reçu au moins une MILDA pour deux personnes, seuls 46,40% dorment sous moustiquaires.

En 2023, lors de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme (JMP), le PNLP a célébré l'engagement du secteur privé dans cette cause en remettant un trophée à I-CONS, marquant ainsi sa reconnaissance envers l'entreprise.

LES FACTEURS AYANT FACILITÉ L'ENGAGEMENT DE I-CONS DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La performance de I-CONS en 2022, dans le cadre de son engagement dans la lutte contre le paludisme à travers ZMBLI, a été facilité par sept principaux facteurs :
Alignement avec le processus d'élaboration d'une politique RSE et mise en place d'un comité de développement durable

- Le premier engagement de I-CONS a eu lieu au moment où l'entreprise a décidé d'élaborer une politique RSE, coordonnée par un nouveau comité de développement durable et appuyée par un consultant spécialisé sur les questions de RSE. Avec l'accord de I-CONS, les partenaires de l'initiative ZMBLI (ECOBANK et le PNLP et Speak Up Africa) ont pris la décision de s'aligner avec ce processus. I-CONS a alors décidé d'orienter sa stratégie RSE de manière générale sur la santé et le paludisme en particulier.
- L'alignement de I-CONS dans un cadre et une stratégie plus large, pour laquelle il existe une structure pour assurer la coordination et mise en œuvre, s'est assuré que l'engagement de l'entreprise ne soit pas juste « théorique » mais aussi concret au regard des actions posées.
- Après des échanges avec les partenaires ZMBLI et des orientations du PNLP I-CONS a pris contact avec le district sanitaire de Médina Yoro Fula afin de développer leur plan d'action annuel. Cet alignement au niveau national, suivi d'un planning plus détaillé avec le district sanitaire constitue une bonne pratique pour les entreprises qui seront engagées dans le futur.

SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT SUR TROIS ANS (I-CONS, PNLP, ECOBANK, SPEAK UP AFRICA)

- La convention sur trois années permet d'aligner les activités de lutte contre le paludisme avec les orientations du plan stratégique national. Cela permet une formalisation de la collaboration avec les autorités nationales et assure que I-CONS aura l'appui technique nécessaire pour mener des interventions de lutte contre le paludisme de manière correcte et efficace.
- Elle permet aussi la pérennisation de la contribution de I-CONS – jusqu'à la fin du plan stratégique national actuellement en vigueur (2025) et assure la capitalisation de la participation de l'entreprise dans les efforts nationaux de lutte contre le paludisme.

ALIGNEMENT AVEC LES PLANS STRATÉGIQUES, ET LES AUTORITÉS NATIONALES ET SOUS NATIONALES

- L'engagement de I-CONS est venu juste après l'élaboration du plan national de plaidoyer du Sénégal qui met en exergue les axes d'engagement du secteur privé.
- L'élaboration et la mise en œuvre conjointe entre I-CONS, le district sanitaire de MYF, et le PNLP est crucial pour la cohérence des interventions. Le PNLP ayant une vision globale par rapport à leurs stratégies, leurs priorités et leurs besoins dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique national, n'a pas forcément la maîtrise des besoins au niveau de chaque district.
- Ladite signature de convention a permis la formalisation de la collaboration avec les autorités nationales, mais également l'implication de l'équipe cadre du district sanitaire de MYF.

FONDS DE CONTREPARTIE

Le fonds de contrepartie est un fonds catalytique appelé « mécanisme de financement Zéro Palu ». Il a été mis en place par ECOBANK pour stimuler la participation du secteur privé. Ce mécanisme a été utilisé pour doubler la contribution du Groupe ICONS en finançant de moitié le plan d'action. Pour exemple, sur les 90 vélos offerts aux dispensateurs de soins de la zone de Médina Yoro Fula par le Groupe ICONS, les 60 sont acquis grâce à ce mécanisme. Le mécanisme Zéro Palu constitue donc une motivation pour les entreprises car il permet d'augmenter l'impact de leurs contributions.

INTERVENTIONS HOLISTIQUES POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME SANITAIRE

Au delà des interventions qui soutiennent spécifiquement la lutte contre le paludisme, d'autres interventions ont permis de manière plus large de contribuer à un système de santé efficace comme:

- La prise en charge de la formation de neuf (09) DESDOM et la dotation de 90 vélos aux DESDOM.
- Le renforcement de l'assainissement dans la zone à travers la construction d'une cinquantaine de latrines au profit des communautés (mené en collaboration avec UNICEF).

Mettre à profit des ressources et compétences existantes de l'entreprise
Une partie de la contribution de I-CONS rentre en droite ligne avec le cœur de métier de l'entreprise. Étant une entreprise de BTP, I-CONS dispose des camions qui ont servi à soutenir la distribution des moustiquaires pendant la campagne de masse en mi 2022. De plus, I-CONS a pu acheminer par ces mêmes moyens, les vélos achetés pour les DESDOM. Il est donc important d'identifier la manière dont une entreprise peut soutenir la lutte contre le paludisme en mettant au profit leurs ressources financières, matérielles et humaines. Cela est une stratégie clé pour un engagement efficace et impactant du secteur privé.

RÔLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général de I-CONS un acteur clé dans le secteur du BTP au Sénégal. Il est un membre actif du syndicat des entreprises BTP au Sénégal. Alors qu'il n'est pas forcément favorable à être publiquement visible, il est prêt à mettre à profit son influence dans le secteur pour élargir l'engagement des entreprises du BTP. Il est important d'avoir des champions dans l'engagement du secteur privé et d'utiliser une approche innovante par rapport à leur engagement afin de capitaliser sur leur cercle d'influence.

NOTRE CONTRIBUTION À L'ASSAINISSEMENT RURAL

POSITIONNER I-CONS COMME UN CHAMPION NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT RURAL !

IMPACT DD

10 villages de la Région de Kolda enrôlés dans le programme «zéro défécation»
3600 personnes sensibilisés sur les bonnes pratiques d'hygiène
50 doubles latrines ventilées construites
10 maçons locaux formés

Les conditions d'hygiène, d'assainissement et d'eau jouent un rôle essentiel dans la protection de la santé humaine en cas de flambée de maladies infectieuses. Les impacts sur la santé et l'éducation de l'accès limité à l'eau potable et des déficiences dans les domaines de l'hygiène et de l'assainissement sont dévastateurs. Les mauvaises pratiques en matière d'hygiène sont des causes majeures de mortalité infantile et de maladies comme la diarrhée ou la schistosomiase. Il est donc indispensable d'assurer un niveau d'accès adéquat pour ce secteur de l'eau, d'hygiène et assainissement (EAH) dans les communautés afin de promouvoir la survie de chaque enfant au Sénégal. Le défaut d'accès à l'EHA est un facteur de propagation des infections affectant les populations vulnérables, en particulier les enfants. C'est aussi une atteinte à la dignité.

La disponibilité de latrines en nombre suffisant et correctement entretenues est un facteur essentiel de qualité des soins attentifs, à la fois pour le confort et le respect des utilisatrices mais aussi pour maintenir les conditions d'hygiène et ainsi réduire les risques de prolifération des germes pathogènes, les risques de contamination qui peuvent en résulter car beaucoup de villages n'ont pas de latrines améliorées avec comme conséquence une défécation à l'air. La contamination de l'environnement par les matières fécales et les mauvaises pratiques en matière d'hygiène sont des causes



majeures de mortalité infantile, de maladies (diarrhée, pneumonie), de malnutrition et de retard de croissance, d'où l'importance de l'hygiène et l'assainissement.

Dans le cadre de sa stratégie RSE, et ayant pour objectif de se positionner en tant que champion national de l'assainissement rural, I-CONS a défini un plan d'action pour l'horizon 2022-2024. Un des enjeux prioritaires identifié est une action d'appui à l'accès à l'assainissement rural des populations riveraines des chantiers de I-CONS.

Fort de ces constats, I-CONS s'est rapprochée du Bureau de UNICEF Sénégal pour nouer un Partenariat dans la dynamique de mettre en œuvre un volet d'amélioration de l'accès à l'hygiène et à l'assainissement pour les populations riveraines des chantiers de I-CONS de 2022 à 2024 à travers la mise en œuvre de l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) élargi dans les régions ciblées avec une phase test dans 10 villages de la Région de Kolda

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CE PROJET RSE STRUCTURANT ÉTAIENT LES SUIVANTS :

- Assurer l'évacuation des excréments
- Améliorer la santé des populations notamment à travers la réduction des risques de décès chez les nourrissons et la réduction de la prévalence de diarrhées
- Assurer la non contamination de l'eau potable
- Accès à grande échelle à l'utilisation hygiénique de toilettes
- Former des jeunes maçons à la fabrication de latrines
- Les activités ont été menées par les services régionaux de l'assainissement (SRA) et les brigades régionales de l'hygiène (BRH) sous la supervision de la Direction de l'Assainissement, du Service National de l'Hygiène, de l'UNICEF et de I-CONS :
- Activité 1 : Déploiement de l'ATPC élargi dans les 10 villages ciblés ;
- Activité 2 : Construction de 50 doubles latrines ventilées (DLV) pour les ménages les plus vulnérables à raison de 5 latrines par villages ;
- Activité 3 : Appropriation par 3600 personnes des bonnes pratiques d'hygiène à travers l'éducation à l'hygiène et des séances de sensibilisation suivies de démonstration ;
- Activité 4 : Mise en place de 1 plateforme régionale de suivi, d'évaluation et de coordination ;
- Activité 5 : Organisation de 1 réunion trimestrielle au niveau central sur l'état et

le niveau de mise en œuvre des activités ;

- Activité 6 : Capitalisation des réalisations du Partenariat

La liste des villages enrôlés et des maçons formés dans le cadre de cette première phase du projet :

| Communes | Quartiers/Villages | Maçons |
|----------|--------------------|----------------------|
| Pata | Boundou Médine | Babacar Diallo |
| | Esacle | Tomnong Seydi |
| | Néma | Boubabcar Mané |
| | Grande Mosquée | Sancoung Soumboundou |
| | Soudou Welly | Talibé Touré |
| Kéréwane | Sinthiang Manga | Aliou Sambou |
| | Wakilaré Saré | Balla Niang |
| | Ngoudourou | Moussa Kandé |
| | Ngayenne Sénégal | Aliou Sall |
| | Same Ngayenne | Momodou Seck |

Au regard des résultats atteints et de la bonne exécution du projet qui s'est déroulé dans les Communes de Pata et Kéréwane (Région de Kolda) du 30/01/2023 AU 15/06/2023, I-CONS et UNICEF Sénégal ont décidé de renouveler leur partenariat pour 2024 en élargissant cette fois le nombre de latrines à 160 dans 2 sites différents : Région de Kaffrine et Région de Kolda.

NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT

Outre les trois (3) projets RSE structurants ci dessus mentionnés et initiés par I-CONS, la Direction Générale de l'entreprise a poursuivi les actes de mécénat et de philanthropie en faveur des populations sénégalaises et en particulier des groupes vulnérables.

Au titre du mécénat, ci après quelques actions soutenues par I-CONS sur la période 2021 - 2023 :

| ODD cible | Libellé de l'action | 2021 | 2022 | 2023 | Indicateurs |
|--|---|------|------|------|-----------------------------|
|  3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | Mise en place d'une couverture maladie universelle à Grand Dakar | | X | X | 300 bénéficiaires par an |
|  3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | Appui à la Société Sénégalaise de Colposcopie et de Patalogie liées au Papillomavirus (SSCPP) | | X | X | Soutien financier |
|  3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | Don de sang aux HLM dans le cadre du projet PROMOVILLE | | | X | 43 poches de sang récoltées |
|  4 ÉDUCATION DE QUALITÉ | Construction d'une salle de classe dans le village de Djida Lamine | | | X | Appui en ciment et en sable |

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE RSE

Pour crédibiliser et fiabiliser l'information communiquée à propos de notre démarche RSE, I-CONS est dans une amélioration de son Système de Reporting Extra Financier. De ce fait, nous renseignons chaque année de nouveaux indicateurs.

DÉFINITION DES INDICATEURS

Indicateurs économiques

| | Définition | Périmètre |
|---|--|----------------|
| Données & contribution économiques | | |
| Taux de satisfaction client | Pourcentage de personnes ayant répondu très satisfait et plutôt satisfait au questionnaire I-CONS (cf. norme ISO 9001) | I-CONS |
| Contribution fiscale | Montant des sommes versées à l'Etat pour contribuer au développement économique et social du Sénégal | I-CONS |
| Masse salariale | Montant des rémunérations brutes versée par I-CONS à ses salariés | I-CONS |
| Mécénat | Montant versé par I-CONS à des bénéficiaires sous forme de Mécénat & Philanthropie | I-CONS |
| RSE | Contrepartie financière versée par I-CONS pour des Projets RSE&DD structurants incluant des partenaires techniques et/ou financiers et un cadre logique projet | I-CONS |
| | Contrepartie financière versée par les partenaires techniques et financier dans les Projets RSE&DD structurants soutenue par I-CONS | Externe |
| Gouvernance RSE | | |
| Formation RSE&DD | Nombre d'heures de sensibilisation et formation sur la RSE et le Développement Durable dispensées à des collaborateurs et parties prenantes externes | I-CONS Externe |
| Réunion du Comité RSE&DD | Nombre de réunions du Comité RSE&DD (PV) | I-CONS |
| Rencontres structurées de Dialogue Parties Prenantes externes | Nombre de rencontres structurées de Dialogue avec des Parties Prenantes externes (promotion de la RSE dans la chaîne de valeur) | Externe |

Indicateurs sociaux

| | Définitions | Périmètre |
|--|--|-----------|
| RELATIONS AVEC LES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS | | |
| Accords signés avec les organisations syndicales | Nombre d'accords signés avec les organisations syndicales dans l'année | I-CONS |
| Réunions du CHSCT | Nombre de réunions du CHSCT | I-CONS |
| Réunions des délégués du personnel | Nombre de réunions des délégués du personnel(Conformité réglementaire) | |
| EFFECTIFS | | |
| Effectif Contrat à Durée Indéterminée (CDI) | Nombre de salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution ou suspendu à l'occasion de congés ou de maladie, et ce, quelle que soit la nature de ce contrat. Hors stagiaires. | I-CONS |
| Effectif total (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) | Nombre de salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution, y compris journaliers, intérimaires et stagiaires | I-CONS |
| CDI par rapport à l'effectif total | Pourcentage de CDI par rapport à l'effectif total | I-CONS |
| Embauches en CDI | Nombre de recrutements en Contrat à Durée Indéterminée dans l'entreprise sur l'année civile | I-CONS |
| Licenciements | Nombre correspond aux ruptures de fin de contrats de travail à l'initiative de l'employeur: Aux licenciements ont été ajoutés les radiations des cadres, les révocations, les ruptures de contrats pendant la période d'essai à l'initiative de l'employeur et les congédiements pour motif disciplinaire pour les salariés au statut à l'essai. | I-CONS |
| Absentéisme | Nombre de jours d'absence dus à maladie ou blessures hors service (hors accidents du travail et de trajet) | I-CONS |
| Taux d'absentéisme | Nombre de jours d'absence dus à maladie ou blessures hors service (hors accidents du travail et de trajet) / nombre de jours travaillés théoriques | I-CONS |
| Taux de rotation externe | taux de turnover externe des CDI/effectif permanent CDI. Cela correspond au taux de renouvellement du personnel CDI au sein de l'entreprise | I-CONS |
| Répartition des âges | | I-CONS |
| 20 à 24 ans | | |
| 25 à 29 ans | | |
| 30 à 34 ans | | |
| 35 à 39 ans | | |
| 40 à 44 ans | | |

| | Définitions | Périmètre |
|---|--|-------------------|
| 45 à 49 ans | | |
| 50 à 54 ans | | |
| 55 à 59 ans | | |
| > 59 ans | | |
| FORMATION | | |
| Evaluation des formations | Taux de réalisation des entretiens d'appréciations (performance) | I-CONS |
| Qualité des formations | Nombre de promotions internes des collaborateurs formés | I-CONS |
| Formation | Nombre total d'heures de formations y compris le learning | I-CONS |
| Salariés ayant suivi au moins une formation | Part des salariés ayant participé à au moins une formation au cours de l'année | I-CONS |
| Budget consacré à la formation (en K FCfa) | Masse salariale consacré à la formation (en K FCfa) | I-CONS |
| | Pourcentage des frais du personnel consacré à la formation | I-CONS |
| SECURITE & SANTE | | |
| Salariés formés à la sécurité | Nombre de salariés formés à la sécurité | I-CONS |
| Fréquence des accidents du travail | Taux de fréquence des accidents du travail | I-CONS |
| Accidents du travail | Taux de gravité des accidents du travail | I-CONS |
| Sécurité sur les chantiers | Audits sécurité sur les chantiers | I-CONS |
| Santé | Nombre d'actes médicaux (collaborateurs y compris leur famille) | I-CONS Externe |
| PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | | |
| Collaborateurs en situation de handicap | Nombre de collaborateurs en situation de handicap | I-CONS |
| | Taux d'emploi des personnes handicapées (en %) | I-CONS |
| EMPLOI DES JEUNES | | |
| Stagiaires | Nombre de stagiaires | Externe |
| Relation avec les écoles et universités | Nombre de conventions signées dans l'année avec des structures de formation initiale (écoles et universités) | Externe |
| GENRE | | |
| Effectif Femmes | Pourcentage de femmes dans l'effectif global | I-CONS |
| Répartition Cadre hommes/ femmes | Répartition hommes/femmes dans l'effectif global cadres/ non cadres | I-CONS |
| Promotion des femmes | Répartition femmes des promotions (en%) | I-CONS |
| Promotion des hommes | Répartition hommes des promotions (en%) | I-CONS |
| Embauche des femmes | Pourcentage de femmes à l'embauche | I-CONS |

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

| | Définitions | Périmètre |
|--|--|-------------------|
| REDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE | | |
| Consommation d'énergie totale (GWh) | Somme des consommations d'énergie pour carburants des véhicules routiers, des engins de chantiers et consommation totale d'énergie des sites. | I-CONS |
| Consommation de carburants pour les engins (en kWh) | Quantité d'énergie consommée par les engins de chantier (engins de travaux de terrassement) et véhicules utilitaires spécifiques | I-CONS |
| Consommation totale d'énergie des chantiers (kWh) | Quantité d'énergie consommée sur les chantiers | I-CONS |
| Consommation d'énergie renouvelable | Part d'énergie renouvelable dans le mix électricité (% de la consommation) | I-CONS |
| TOTAL Émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1, 2 & 3 (CO2e en milliers de tonnes) | Somme des émissions gaz à effet de serre, exprimées en milliers de Tonnes équivalent CO2 à partir des postes constituant l'indicateur « consommation d'énergie totale » | I-CONS Externe |
| Émissions de GES des engins Scope 1&2&3 (CO2e en milliers de tonnes) | L'indicateur permet de suivre les émissions GES pour les consommations de carburant (gazole et essence) des engins de chantiers et de véhicules utilitaires spécifiques des entités de I-CONS | I-CONS |
| Émissions de GES des bâtiments Scope 1&2&3 (CO2e en milliers de tonnes) | L'indicateur permet de suivre les émissions GES pour les énergies des sites et des process des entités de I-CONS | I-CONS |
| Émissions de gaz à effet de serre liés aux achats de biens et de services Scope 3 (CO2e en milliers de tonnes) | Agrégation des émissions de gaz à effet de serre liées aux achats de biens et de services scope 3 (kt de CO2e) provenant de la fabrication de biens et de services achetés par l'organisation et dit « consommés rapidement ». Données monétaires liés aux prestations de services, intellectuelles, travaux, maintenance + petites fournitures | Externe |
| Total émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1&2 | Somme des émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1&2, exprimées en milliers de Tonnes équivalent CO2. Cet indicateur est suivi pour le rapport annuel de la trajectoire carbone. | I-CONS |
| Certification ISO 14001 | Sites certifiés ISO 14001 (%) | I-CONS |
| | Déchets dangereux recyclés | |
| | Déchets dangereux réutilisés | |
| | Déchets dangereux récupérés (y compris la récupération d'énergie) | |
| | Déchets dangereux incinérés | |

| | Définitions | Périmètre |
|--|---|-----------|
| | Déchets dangereux stockés sur place | |
| | Déchets dangereux Autres | |
| | Poids total des déchets dangereux | |
| | Déchets non dangereux recyclés | |
| | Déchets non dangereux réutilisés | |
| | Déchets non dangereux récupérés (y compris la récupération d'énergie) | |
| | Déchets non dangereux incinérés | |
| | Déchets non dangereux stockés sur place | |
| | Déchets non dangereux compostés | |
| | Décharge de déchets non dangereux | |
| | Poids total des déchets non dangereux | |

GRILLE DES INDICATEURS EXTRA FINANCIERS DE I-CONS

INDICATEURS ECONOMIQUES

| | Définition | Périmètre |
|---|--|-------------------|
| DONNEES & CONTRIBUTION ECONOMIQUES | | |
| Taux de satisfaction client | Pourcentage de personnes ayant répondu très satisfait et plutôt satisfait au questionnaire I-CONS (cf. norme ISO 9001) | I-CONS |
| Contribution fiscale | Montant des sommes versées à l'Etat pour contribuer au développement économique et social du Sénégal | I-CONS |
| Masse salariale | Montant des rémunérations brutes versée par I-CONS à ses salariés | I-CONS |
| Mécénat | Montant versé par I-CONS à des bénéficiaires sous forme de Mécénat & Philanthropie | I-CONS |
| RSE | Contrepartie financière versée par I-CONS pour des Projets RSE&DD structurants incluant des partenaires techniques et/ou financiers et un cadre logique projet | I-CONS |
| | Contrepartie financière versée par les partenaires techniques et financier dans les Projets RSE&DD structurants soutenue par I-CONS | Externe |
| GOUVERNANCE RSE | * | |
| Formation RSE&DD | Nombre d'heures de sensibilisation et formation sur la RSE et le Développement Durable dispensées à des collaborateurs et parties prenantes externes | I-CONS Externe |
| Réunion du Comité RSE&DD | Nombre de réunions du Comité RSE&DD (PV) | I-CONS |
| Rencontres structurées de Dialogue Parties Prenantes externes | Nombre de rencontres structurées de Dialogue avec des Parties Prenantes externes (promotion de la RSE dans la chaîne de valeur) | Externe |
| Conventions de partenariat | Nombre de Conventions de partenariat co-signées dans le cadre de la RSE (Projets RSE structurants) | Externe |
| Visite de l'entreprise par les élèves | Nombre total de Journées Elèves (imprégnation au monde de l'entreprise) | Externe |
| PRATIQUES D'ACHATS | | |
| Evaluation des fournisseurs | Nombre de fournisseurs évalués (cf. ISO 9001 & 14001) | Externe |
| dont stratégiques | | Externe |
| Formation sur les achats durables | Effectif des Services Achats formés aux 'Achats' | I-CONS |
| Evaluation RSE des fournisseurs et sous-traitants | Nombre de fournisseurs et sous-traitants dont la performance RSE a été évaluée | Externe |
| Achats solidaires | Montant des achats réalisés auprès des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et plus spécifiquement des GIE et TPE déclarés | Externe |
| dont femmes | | Externe |

INDICATEURS SOCIAUX

| | Définitions | Périmètre |
|--|---|-----------|
| RELATIONS AVEC LES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS | | |
| Accords signés avec les organisations syndicales | Nombre d'accords signés avec les organisations syndicales dans l'année | I-CONS |
| Réunions du CHSCT | Nombre de réunions du CHSCT | I-CONS |
| Réunions des délégués du personnel | Nombre de réunions des délégués du personnel (Conformité réglementaire) | |
| EFFECTIFS | | |
| Effectif Contrat à Durée Indéterminée (CDI) | Nombre de salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution ou suspendu à l'occasion de congés ou de maladie, et ce, quelle que soit la nature de ce contrat. Hors stagiaires. | I-CONS |
| Effectif total (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) | Nombre de salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution, y compris journaliers, intérimaires et stagiaires | I-CONS |
| CDI par rapport à l'effectif total | Pourcentage de CDI par rapport à l'effectif total | I-CONS |
| Embauches en CDI | Nombre de recrutements en Contrat à Durée Indéterminée dans l'entreprise sur l'année civile | I-CONS |
| Licenciements | Nombre correspond aux ruptures de fin de contrats de travail à l'initiative de l'employeur : Aux licenciements ont été ajoutés les radiations des cadres, les révocations, les ruptures de contrats pendant la période d'essai à l'initiative de l'employeur et les congédiements pour motif disciplinaire pour les salariés au statut à l'essai. | I-CONS |
| Absentéisme | Nombre de jours d'absence dus à maladie ou blessures hors service (hors accidents du travail et de trajet) | I-CONS |
| Taux d'absentéisme | Nombre de jours d'absence dus à maladie ou blessures hors service (hors accidents du travail et de trajet) / nombre de jours travaillés théoriques | I-CONS |
| Taux de rotation externe | taux de turnover externe des CDI/effectif permanent CDI. Cela correspond au taux de renouvellement du personnel CDI au sein de l'entreprise | I-CONS |
| Répartition des âges | | |
| 20 à 24 ans | | |
| 25 à 29 ans | | |
| 30 à 34 ans | | |

| | Définitions | Périmètre |
|---|--|-------------------|
| 35 à 39 ans | | |
| 40 à 44 ans | | |
| 45 à 49 ans | | |
| 50 à 54 ans | | |
| 55 à 59 ans | | |
| > 59 ans | | |
| FORMATION | | |
| Evaluation des formations | Taux de réalisation des entretiens d'appréciations (performance) | I-CONS |
| Qualité des formations | Nombre de promotions internes des collaborateurs formés | I-CONS |
| Formation | Nombre total d'heures de formations y compris l'e-learning | I-CONS |
| Salariés ayant suivi au moins une formation | Part des salariés ayant participé à au moins une formation au cours de l'année | I-CONS |
| Budget consacré à la formation (en K FCfa) | Masse salariale consacré à la formation (en K FCfa) | I-CONS |
| | Pourcentage des frais du personnel consacré à la formation | I-CONS |
| SECURITE & SANTE | | |
| Salariés formés à la sécurité | Nombre de salariés formés à la sécurité | I-CONS |
| Fréquence des accidents du travail | Taux de fréquence des accidents du travail | I-CONS |
| Accidents du travail | Taux de gravité des accidents du travail | I-CONS |
| Sécurité sur les chantiers | Audits sécurité sur les chantiers | I-CONS |
| Santé | Nombre d'actes médicaux (collaborateurs y compris leur famille) | I-CONS Externe |
| PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | | |
| Collaborateurs en situation de handicap | Nombre de collaborateurs en situation de handicap | I-CONS |
| | Taux d'emploi des personnes handicapées (en %) | I-CONS |
| EMPLOI DES JEUNES | | |
| Stagiaires | Nombre de stagiaires | Externe |

| | Définitions | Périmètre |
|---|--|-----------|
| Relation avec les écoles et universités | Nombre de conventions signées dans l'année avec des structures de formation initiale (écoles et universités) | Externe |
| GENRE | | |
| Effectif Femmes | Pourcentage de femmes dans l'effectif global | I-CONS |
| Répartition Cadre hommes/femmes | Répartition hommes/femmes dans l'effectif global cadres/non cadres | I-CONS |
| Promotion des femmes | Répartition femmes des promotions (en%) | I-CONS |
| Promotion des hommes | Répartition hommes des promotions (en%) | I-CONS |
| Embauche des femmes | Pourcentage de femmes à l'embauche | I-CONS |

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

| | Définitions | Périmètre |
|--|---|-------------------|
| REDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE | | |
| Consommation d'énergie totale (GWh) | Somme des consommations d'énergie pour carburants des véhicules routiers, des engins de chantiers et consommation totale d'énergie des sites. | I-CONS |
| Consommation de carburants pour les engins (en kWh) | Quantité d'énergie consommée par les engins de chantier (engins de travaux de terrassement) et véhicules utilitaires spécifiques | I-CONS |
| Consommation totale d'énergie des chantiers (kWh) | Quantité d'énergie consommée sur les chantiers | I-CONS |
| Consommation d'énergie renouvelable | Part d'énergie renouvelable dans le mix électricité (% de la consommation) | I-CONS |
| TOTAL Émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1, 2 & 3 (CO2e en milliers de tonnes) | Somme des émissions gaz à effet de serre, exprimées en milliers de Tonnes équivalent CO2 à partir des postes constituant l'indicateur «consommation d'énergie totale» | I-CONS Externe |
| Émissions de GES des engins - Scope 1&2&3 (CO2e en milliers de tonnes) | L'indicateur permet de suivre les émissions GES pour les consommations de carburant (gazole et essence) des engins de chantiers et de véhicules utilitaires spécifiques des entités du Groupe I-CONS | I-CONS |
| Émissions de GES des bâtiments - Scope 1&2&3 (CO2e en milliers de tonnes) | L'indicateur permet de suivre les émissions GES pour les énergies des sites et des process des entités du Groupe I-CONS | I-CONS |
| Émissions de gaz à effet de serre liés aux achats de biens et de services - Scope 3 (CO2e en milliers de tonnes) | Agrégation des émissions de gaz à effet de serre liées aux achats de biens et de services scope 3 (kt de CO2e) provenant de la fabrication de biens et de services achetés par l'organisation et dit «consommés rapidement». Données monétaires liés aux prestations de services, intellectuelles, travaux, maintenance + petites fournitures | Externe |

| | Définitions | Périmètre |
|---|--|-----------|
| Total émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1&2 | Somme des émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1&2, exprimées en milliers de Tonnes équivalent CO2. Cet indicateur est suivi pour le rapport annuel de la trajectoire carbone. | I-CONS |
| Certification ISO 14001 | Sites certifiés ISO 14001 (%) | I-CONS |
| Quantité totale de déchets dangereux produits (en tonnes) | Tonnage total des déchets produits par le Groupe I-CONS, considérant que l'intégralité des déchets dangereux font impérativement l'objet d'une élimination et d'une traçabilité | I-CONS |
| | Déchets dangereux recyclés | |
| | Déchets dangereux réutilisés | |
| | Déchets dangereux récupérés (y compris la récupération d'énergie) | |
| | Déchets dangereux incinérés | |
| | Déchets dangereux stockés sur place | |
| | Déchets dangereux Autres | |
| | Poids total des déchets dangereux | |
| | Déchets non dangereux recyclés | |
| | Déchets non dangereux réutilisés | |
| | Déchets non dangereux récupérés (y compris la récupération d'énergie) | |
| | Déchets non dangereux incinérés | |
| | Déchets non dangereux stockés sur place | |
| | Déchets non dangereux compostés | |
| | Décharge de déchets non dangereux | |
| | Poids total des déchets non dangereux | |

• Grille des indicateurs sur 3 ans

INDICATEURS ECONOMIQUES

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------------------------|---------------|-------------|---------------|
| DONNEES & CONTRIBUTION ECONOMIQUES | | | |
| Taux de satisfaction client | 100% | 100% | 100% |
| Contribution fiscale | 1 264 276 124 | 840 517 486 | 2 008 878 017 |

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------------|---------------|---------------|
| Masse salariale | 912 588 611 | 1 157 613 287 | 1 270 669 056 |
| Mécénat | 23 873 500 | 21 579 500 | 34 582 000 |
| Projets RSE I-CONS | - | 3 304 200 | 22 755 000 |
| Partenaires | - | 4 328 400 | 14 650 000 |
| GOUVERNANCE RSE | | | |
| Formation RSE&DD | 16 H | 88H | 50H |
| Réunion du Comité RSE&DD | - | 4 | 6 |
| Rencontres structurées de Dialogue Parties Prenantes externes | - | 4 | 4 |
| Conventions de partenariat | - | 2 | 3 |
| Visite de l'entreprise par les élèves | 40 | 28 | 45 |
| PRATIQUES D'ACHATS | | | |
| Evaluation des fournisseurs dont stratégiques | 98 | 108 | 115 |
| Formation sur les achats durables | - | - | - |
| Evaluation RSE des fournisseurs et sous-traitants | N/A | N/A | N/A |
| Achats solidaires dont femmes | | | |

INDICATEURS SOCIAUX

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------|-------|-------|
| RELATIONS AVEC LES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS | | | |
| Accords signés avec les organisations syndicales | - | - | - |
| Réunions du CHST | - | 3 | 4 |
| Réunions des délégués du personnel | 3 | 3 | 3 |
| EFFECTIFS | | | |
| Effectif Contrat à Durée Indéterminée (CDI) | 30 | 32 | 33 |
| Effectif total (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) | 583 | 663 | 727 |
| CDI par rapport à l'effectif total | 5,14% | 4,52% | 4,26% |

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-----------|------------|------------|
| Embauches en CDI | 3 | 2 | 3 |
| Licenciements | 1 | 0 | 0 |
| Absentéisme | - | 31 | 66 |
| Taux d'absentéisme | - | 0,1% | 0,1% |
| Taux de rotation externe | 0 | 0.03 | -0.9 |
| Répartition des âges du personnel CDI | | | |
| 20 à 24 ans | 0 | 0 | 0 |
| 25 à 29 ans | 4 | 2 | 1 |
| 30 à 34 ans | 8 | 10 | 6 |
| 35 à 39 ans | 12 | 12 | 16 |
| 40 à 44 ans | 3 | 5 | 5 |
| 45 à 49 ans | 1 | 1 | 2 |
| 50 à 54 ans | 1 | 1 | 1 |
| 55 à 59 ans | 1 | 1 | 1 |
| > 59 ans | 0 | 0 | 0 |
| FORMATION | | | |
| Evaluation des formations | 100% | 100% | 100% |
| Qualité des formations | 1 | 2 | 2 |
| Formation | 600H | 1376H | 1192H |
| Salariés ayant suivi au moins une formation | 87 | 116 | 150 |
| Budget consacré à la formation | 8 550 000 | 42 080 000 | 17 760 000 |
| SECURITE & SANTE | | | |
| Salariés formés à la sécurité | 50 | 75 | 130 |
| Fréquence des accidents du travail | - | 4.76 | 2.61 |
| Taux de gravité des accidents du travail | - | 0,01 | 0 |

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|------|------|-------------|
| Audits sécurité sur les chantiers | 2 | 4 | 5 |
| Nombre d'actes médicaux (collaborateurs y compris leur famille) | 2045 | 4300 | 8600 |
| PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | | | |
| Collaborateurs en situation de handicap | 0 | 0 | 1 |
| EMPLOI DES JEUNES | | | |
| Stagiaires | 18 | 22 | 33 |
| Relation avec les écoles et universités | - | - | - |
| GENRE | | | |
| Effectif Femmes | 12 | 15 | 20 |
| Répartition Cadre hommes/femmes | 21/1 | 21/1 | 21/2 |
| Promotion des femmes | - | 1 | - |
| Promotion des hommes | - | 10 | 5 |
| Embauche des femmes | 0 | 1 | 2 |

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-----------|------------|------------|
| REDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE | | | |
| Consommation d'énergie totale (GWh) | 7,22 | 16,3 | 15,43 |
| Consommation de carburants pour les engins (en kWh) | 7 182 848 | 16 251 006 | 15 302 170 |
| Consommation totale d'énergie des chantiers (kWh) | 43 339 | 55 520 | 130 441 |
| Consommation d'énergie renouvelable | - | - | - |
| TOTAL Émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1, 2 & 3 (CO2e en milliers de tonnes) | N/A | N/A | N/A |

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-----------|------------|------------|
| REDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE | | | |
| Consommation d'énergie totale (GWh) | 7,22 | 16,3 | 15,43 |
| Consommation de carburants pour les engins (en kWh) | 7 182 848 | 16 251 006 | 15 302 170 |
| Consommation totale d'énergie des chantiers (kWh) | 43 339 | 55 520 | 130 441 |
| Consommation d'énergie renouvelable | - | - | - |
| TOTAL Émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1, 2 & 3 (CO2e en milliers de tonnes) | N/A | N/A | N/A |
| Émissions de GES des engins - Scope 1&2&3 (CO2e en milliers de tonnes) | N/A | N/A | N/A |
| Émissions de GES des bâtiments - Scope 1&2&3 (CO2e en milliers de tonnes) | N/A | N/A | N/A |
| Émissions de gaz à effet de serre liés aux achats de biens et de services - Scope 3 (CO2e en milliers de tonnes) | N/A | N/A | N/A |
| Total émissions GES liées aux consommations d'énergie Scope 1&2 | N/A | N/A | N/A |
| Certification ISO 14001 | - | - | 100% |
| Quantité totale de déchets produits (en tonnes) | 3,8 | 5,47 | 8,9 |
| Déchets dangereux recyclés (batteries usagées) | 290 kg | 340 kg | 640 kg |
| Déchets dangereux réutilisés (ordinateurs, imprimantes, huiles usagées) | 80 kg | 110 kg | 190 kg |
| Déchets dangereux récupérés (y compris la récupération d'énergie) pneus usagés | 130 kg | 350 kg | 1113 kg |
| Déchets dangereux incinérés (Déchets bio médicaux) | 0,90 kg | 1 kg | 1,5 kg |
| Déchets dangereux stockés sur place | 640 kg | 850 kg | 1500 Kg |
| Déchets dangereux Autres | - | - | - |
| Poids total des déchets dangereux | 1,14 T | 1,7 T | 3,4 T |
| Déchets non dangereux recyclés (papiers, plastiques recyclés par prestataire par Ciprovis) | 650 kg | 800 kg | 1200 kg |
| Déchets non dangereux réutilisés Béton, gravat etc.) | 475 kg | 650 kg | 800 kg |
| Déchets non dangereux récupérés (y compris la récupération d'énergie) | 340 kg | 500 kg | 700 kg |
| Déchets non dangereux incinérés (papiers, bois etc de chantiers) | 250 kg | 375 kg | 500 kg |
| Déchets non dangereux stockés sur place (déchets en attente d'évacuation) | 50 kg | 150 kg | 250 kg |
| Déchets non dangereux compostés | - | - | - |
| Décharge de déchets non dangereux | 850 kg | 1300 kg | 2000 kg |
| Poids total des déchets non dangereux | 2,615 T | 3,77 T | 5,45 T |
| Nombre d'arbres plantés | 220 | 500 | 1053 |

LE TABLEAU DE CONCORDANCE DES INDICATEURS GRI-4 & ISO 26000

| ISO 26000 : 2010 | N° | GRI | ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATIONS | PAGE | NON PUBLICATION |
|---|-----|--------|--|------|-----------------|
| Principes de la Responsabilité Sociétale | | | | | |
| | 4 | | | | |
| Redevabilité | 4.2 | | Mise en application des lignes directrices du GRI | 6 | |
| Transparence | 4.3 | | | 66 | |
| Comportement éthique | 4.4 | G4-56 | Ethique et Intégrité | 27 | |
| Reconnaissance des Intérêts des Parties Prenantes | 4.5 | G4-25 | Identification et sélection des parties prenantes | 34 | |
| Respect du principe de Légalité | 4.6 | G4-PR9 | Amendes substantielles pour non-respect des législations et réglementations | | X |
| Prise en compte des normes internationales de comportement | 4.7 | G4-1 | Message du Directeur Général : principe Contexte du Développement Durable & stratégie et analyse | 5 | |
| Identifier sa responsabilité sociétale et dialoguer avec les parties prenantes | | | | | |
| | 5 | | | | |
| Identifier sa responsabilité sociétale | 5.2 | G4-2 | Principaux impacts, risques, opportunités clés | 26 | |
| Identifier les Parties Prenantes et Dialoguer avec elles | 5.3 | G4-24 | Liste des groupes des parties prenantes | 33 | |
| | | G4-25 | Identification et sélection des parties prenantes | 34 | |
| | | G4-26 | Implication des parties prenantes | 35 | |
| | | G4-27 | Thèmes et préoccupations clés | 37 | |
| Lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale | | | | | |
| | 6 | | | | |
| Gouvernance de l'Organisation | 6.2 | G.1 | Message du DG : stratégie et analyse | 5 | |
| | | G4-34 | Structure de la Gouvernance | 22 | |

| | | | | | |
|--|-------------|---------|--|----|---|
| Structures et processus de prise de décision | 6.2.3 | G4-LA12 | Répartition des salariés | 68 | |
| Droits de l'Homme | 6.3 | | | | |
| Droits de l'Homme | 6.3.1-6.3.2 | | Sous-catégories Droits de l'Homme | | |
| Devoir de vigilance | 6.3.3 | G4-HR10 | Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'Homme | | |
| Prévention de la Complicité | 6.3.5 | G4-EN32 | Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux | | X |
| | | GA-LA14 | Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi | | |
| | | GA-HR2 | Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité, y compris le pourcentage de salariés formés | | X |
| Discrimination et Groupes vulnérables | 6.3.7 | G4-LA12 | Répartition des salariés | | X |
| Droits économiques, sociaux et culturels | 6.3.9 | G4-EC7 | Investissements en infrastructures destinés aux collectivités locales | 67 | |
| Principes fondamentaux et droits au travail | 6.3.10 | G4-LA12 | Répartition des salariés | | |
| Relations et Conditions de travail | 6.4 | | | | |
| Relations et Conditions de travail | 6.4.1-6.4.2 | | Sous-catégories Pratiques en matière d'emploi et travail décent | | |
| Emploi et relations employeur / employé | 6.4.3 | G4-EC9 | Fournisseurs locaux | | X |
| | | G4-LA1 | Nouveaux salariés embauchés | 40 | |
| | | G4-LA12 | Répartition des salariés | | |
| | | G4-LA14 | Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi | | X |
| Santé et Sécurité au travail | 6.4.6 | G4-LA6 | Accidents de travail, maladies professionnelles et absentéisme | 28 | |
| Développement du Capital humain | 6.4.7 | G4-LA9 | Nombre d'heures de formation | 40 | |
| | | G4-LA10 | Programme de développement des compétences et de formation | 40 | |
| L'Environnement | 6.5 | | | | |
| L'Environnement | 6.5.1 | | Catégorie Environnement | | |
| | 6.5.2 | G4-SO1 | Participation des Communautés locales | 45 | |

| | | | | | |
|---|----------------|---------|--|---------|---|
| Prévention de la Pollution | 6.5.3 | G4-EN22 | Rejets d'eau | | X |
| | | G4-EN23 | Déchets et mode de traitement | 29 - 41 | |
| | | GA-EN25 | Poids des déchets dangereux | 66 | |
| | | G4-EN27 | Atténuation des impacts environnementaux | | X |
| | | G4-SO1 | Participation des Communautés locales | 42 | |
| Utilisation durable des ressources | 6.5.4 | G4-EN3 | Consommation d'énergie au sein de l'organisation | 69 | |
| | | G4-EN6 | Réduction de la consommation énergétique | | X |
| | | GA-EN8 | Volume total d'eau prélevé par source | | X |
| | | G4-EN22 | Rejets d'eau | | X |
| | | G4-EN27 | Atténuation des impacts environnementaux | | |
| Atténuation des Changements Climatiques et adaptation | 6.5.5 | G4-EN6 | Réduction de la consommation énergétique | | X |
| | | G4-EN19 | Réduction des émissions de gaz à effet de serre | | X |
| | | G4-EN27 | Atténuation des impacts environnementaux | | X |
| Loyauté des pratiques | 6.6 | | | | |
| Loyauté des pratiques | 6.6.1 6.6.2 | | | | |
| Lutte contre la corruption | 6.6.3 | G4-S03 | Evaluation des risques de corruption | | X |
| | | G4-S04 | Communication et formation sur la lutte contre la corruption | 38 | |
| Concurrence loyale | 6.6.5 | G4-S07 | Comportement anti concurrentiel | | X |



I - C O N S R A P P O R T R S E 2 0 2 3

